

Résonnances

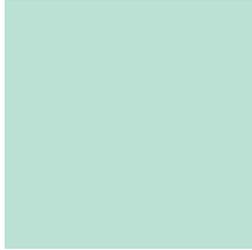
REVUE D'ÉDUCATION POPULAIRE

N° XXIV • JUIN 2017 - 10 €

ÉDUCATION POPULAIRE & politiques jeunesse

Qui a peur de la jeunesse ? • Quelles évolutions des politiques de jeunesse ? - Réformes des politiques publiques et enjeux démocratiques - En direct de la DJEPVA - Jeunesse et éducation populaire - L'invention démocratique des jeunes • Paroles croisées - Le service civique pour faire société - Échange de lettres - Quand l'engagement change de forme - Conseils citoyens course d'obstacles • Murmures à la jeunesse • Malraux et l'éducation - L'éducation populaire au milieu du gué - Désaffecter le management • "De la politique" - Désir et beauté en Islam.

AVEC LES PARTICIPATIONS DE - CHRISTIAN BÉLISSON - VÉRONIQUE BORDES
BRUNO BOURGAREL - CNAJEP - LINDA DORFERS - JEAN-BENOÎT DUJOL
DAMIEN GOUÉRY - YVES GUERRE - JEAN-JACQUES MIRASSOU - PARTICIPANTS
À DIRE LE MONDE - PATRICK PIGNARD - JEAN-MIGUEL PIRE - FRANSEZ POISSON
CHRISTIANE TAUBIRA - MARIE TRELLU-CANE - STÉPHANE TRIQUENAU



La revue RÉSONNANCES est éditée par
LE RÉSEAU NATIONAL ARC-EN-CIEL THÉÂTRE
1, rue Sainte-Lucie - 75015 Paris

Responsable de la publication :
José DA COSTA

Coordination générale : Yves GUERRE

Comité de rédaction : Bruno BOURGAREL,
Linda DORFERS, Yves GUERRE, Marc LACREUSE,
Julien MACÉ, Céline MAINGUY, Christian MAUREL,
Stéphane TRIQUENAU.

Rédaction : 19, rue Thiers - 60800 Crépy-en-Valois
03 44 39 88 28 - resonnances-revue@orange.fr

Maquette : Catherine PROTOYERIDES
Crédit photo : Fotolia

Administration, gestion, abonnements :
Elizabeth Laudouar : 06 23 77 81 83
resonnancescom@gmail.com
Maison de la Solidarité
1, Esplanade du 6^e R.I. - 17100 Saintes

**La revue RÉSONNANCES se revendique
comme un outil de réflexion et de résistance
à la marchandisation et à la libéralisation
de nos relations sociales, politiques et
économiques. Elle se veut force de proposition
d'alternatives idéologiques et méthodologiques.**

Ce numéro XXIV de 72 pages a été tiré
à 500 exemplaires en juin 2017.

Imprimé par Prévost offset
ISSN : 2272-8104

Sommaire

1. **LES MOTS DONT IL FAUT RETROUVER LE SENS**
 "Réforme" et autres propositions p. 4
2. **PRÉTEXTE**
 Qui a peur de la jeunesse ? p. 5
3. **RÉACTIONS**
 Quelles évolutions des politiques de jeunesse ?
 Véronique Bordes p. 7
 Réforme des politiques publiques
 et enjeux démocratiques, Christian Bélisson p. 13
 En direct de la DJEPVA, Jean-Benoît Dujol p. 17
 Jeunesse et éducation populaire,
 Cnajep Commission jeunesse p. 20
 L'invention démocratique des jeunes, Francez Poisson p. 25
4. **LÀ-BAS ET LÀ**
 Paroles croisées, Entre élus et citoyens p. 29
 Le service civique pour faire société, Marie Trelleu-Kane p. 32
 Échange de lettres entre collègues p. 36
 Quand l'engagement change de forme,
 Stéphane Triquenaux p. 40
 Conseils citoyens course d'obstacle, Bruno Bourgarel p. 43
5. **HISTOIRE BRÈVE**
 Murmures à la jeunesse, Christiane Taubira p. 46
6. **CONTROVERSE**
 Malraux et l'éducation, Jean-Miguel Pire p. 48
 L'éducation populaire au milieu du gué, Yves Guerre p. 52
 Désaffecter le management, Damien Gouëry p. 56
7. **RÉFÉRENCES**
 "De la politique", Yves Guerre p. 62
 "Désir et beauté en Islam", Linda Dorfers p. 65
8. **PARTENAIRES**
 Ils ont trempé le doigt dans la confiture p. 67



Ce numéro XXIV de **RÉSONNANCES** est le dernier publié avec le seul support du Réseau Coopératif Arc-en-Ciel Théâtre.

Au fil des 8 numéros parus depuis 2011, la revue doit maintenant trouver son autonomie comme outil d'éducation populaire engagé dans les débats contemporains qui traversent notre société.

Elle est appuyée par une lettre électronique trimestrielle et dispose d'un site sur lequel elle peut être consultée, achetée, nourrie.

Pour devenir un bien commun, elle projette de s'ouvrir encore plus à la participation de réseaux qui, comme elle, cherchent des issues alternatives à la décomposition d'un système économique, politique, social et culturel parvenu à son terme.

Un nouveau Comité de rédaction doit voir le jour dans cette optique.

Le développement de sa diffusion est un enjeu majeur de manière à ce que l'éducation populaire retrouve sens pour les citoyens. Espace de réflexion, de rencontres théoriques, de confrontations pratiques, sa tâche est immense mais elle est digne d'engagement.

C'est peut-être en sachant où nous voulons aller que nous serons vraiment fidèles à là d'où nous venons.



Les agapes 24

Du grec agapé
[“*amour*”]
Repas entre convives
unis par un sentiment
de fraternité.
Mod. [au pluriel] :
festin

En guise d’apéritif

Pour reconquérir le langage dont on essaye de nous dérober le sens
Un petit exercice de redéfinition à la portée de tous les appétits.

Mise en bouche

Comment appréhender la relation entre générations ? Et quoi et pourquoi
la jeunesse est-elle un enjeu et que risquons-nous à trop se pencher
sur elle ?

Pour commencer

Entre les positions officielles, les éléments de langage, les fils de l’histoire
et ce qu’il en reste, aimons-nous notre jeunesse ?

En plat de résistance

Ici et là des expériences, des tentatives qui témoignent d’un autre possible
qui reste à notre portée si nous comprenions qu’un déplacement de nos
fondamentaux est nécessaire pour sortir du bocal.

Petite pause

Et voilà un murmure qui, s’il ne nous est pas destiné, nous concerne tous
cependant.

Nouvel entremets

À la croisée des chemins une vraie question que l’on oublie de poser :
quelles relations entre culture et éducation populaire ?

Pour finir

Ils ont pensé, écrits, filmés, parce qu’ils avaient quelque chose d’important
à nous faire partager. Alors on vous présente leur travail.

Et pour digérer

Un grand merci à celles et ceux qui ont bénévolement travaillé à ce numéro
sans pour autant en gagner quoi que ce soit d’autre que du plaisir...

RÉSONNANCES est une revue qui n’est pas liée à l’actualité. Nous proposons à celles et
ceux qui souhaiteraient réagir à des événements récents de se mettre en relation avec nous
par l’intermédiaire du site www.resonnances.org afin d’éventuellement alimenter la LETTRE.
Ils peuvent aussi passer par l’intermédiaire du site mille-et-une-vagues.org et par celui
www.resonnanceseducpop.org

1. Les mots dont il faut retrouver le sens

Poursuivant notre traque des mots ou expressions familières dont on ne saisit pas le sens exact ou qui trahissent un arrière monde qui ne sent pas très bon, nous vous livrons quelques propositions reçues et cette fois aussi, un article complet. À vos neurones, entre amis, autour d'un verre ou d'un bon repas pour contribuer à sortir de l'enfumage...

Cette fois :

RÉFORME

Jamais en ces temps de diatribes, ce mot – généralement utilisé au pluriel – n'a été à ce point dans la bouche de certains de nos merveilleux acteurs qui s'agitent sur la scène du théâtre économique-politico-médiatique.

Ils ne pensent qu'à ça, tous en chœur.

Soit pour nous expliquer que vu l'état de notre malheureux pays et celui de l'Europe, voire du Monde *mondialisé* il est absolument nécessaire de revenir sur l'ensemble de ce qui reste des acquis des combats qu'ont menés nos prédécesseurs, parfois au péril de leur vie, sans aucun doute de leur santé, toujours de leur temps.

Exit donc la sécurité sociale, les retraites, le code du travail, les services publics – transports, énergies, école, santé, police, etc. –, les fonctionnaires, la durée du temps de travail, le contrôle collectif d'un État *providence*. Et bientôt pourquoi pas, les congés payés, l'assurance chômage, le droit du sol, le droit d'asile, la liberté de parole et de penser, le vote des femmes et on en passe sans aucun doute encore.

Pourquoi ne pas mettre au rebut les livres – car on sait que ça peut brûler un livre à F 451 –, films, chansons, bref tout ce qui constitue notre manière de comprendre et d'habiter le monde dans lequel nous vivons et que nous avons peu à peu essayé d'humaniser.

Soit encore pour nous expliquer combien nous sommes passés, accrochés à un modèle social dont l'obsolescence devait être programmée sans que nous ne le sachions, c'est-à-dire *réactionnaires* ou mieux encore *conservateurs*.

Et bien oui, nous le sommes car nous ne voulons pas de n'importe quelle réforme. Nous voulons une réforme radicale [c'est-à-dire qui va à la racine] de nos maux. Mais alors direz-vous, ce n'est plus une *réforme* ça ?

Alors quand nous entendons réforme comprenons en bon français qu'il s'agit d'un *traquenard*.

Ne dites plus

Optimisation fiscale *mais*
Fraude,

Embauchée *mais*
En cours d'exploitation,

Éducation Nationale *mais*
Écroulement National,

Réalistes, *mais*
Collabos,

Quartiers sensibles, *mais*
Avenir,

Bavure policière, *mais*
Train-train de flic,

Marché, *mais*
Foire aux esclaves,

Mondialisation, *mais*
Loi du plus fort,

Journaliste, *mais*
Procureurs,

Politologue, *mais*
Perroquet,

Migrants, *mais*
Réfugiés,

Compétitivité, *mais*
Exploitation maximale.

Merci de vos nouvelles propositions...



Qui a peur de la jeunesse ?

“Trop se pencher sur eux est la meilleure manière de recevoir un coup de pied au derrière” écrivait Fernand Deligny en 1943. Alors, concocter des **politiques de jeunesse !...**

Pourtant il a toujours semblé évident à tout le monde qu’il est bien nécessaire de se préoccuper de cette classe d’âge qui doit être l’objet de toutes nos attentions, et à la manière dont elle devient *adulte*. Quelles que soient les orientations politiques des uns et des autres, *la jeunesse* a toujours été un enjeu, y compris en termes d’embrigadement, puisqu’elle représente l’avenir.

Que ce soit au travers des organisations de scouts de tous ordres ou grâce à l’accès aux vacances via les *colonies* laïques, les adultes ont prétendu, grâce aux jeunes, préparer des lendemains qui chantent.

Et puis n’oublions surtout pas la première des politiques de jeunesse, c’est-à-dire l’instruc-

tion qui a été dès l’origine de la république, une affaire d’État.

À côté de ces deux grands pans, politiques et sociétaux, se joue également celui de la transmission, c’est-à-dire de l’éducation. Longtemps réservée à la famille, à la classe sociale ou à la communauté d’appartenance, l’éducation a fini par se dissoudre dans les deux autres champs, à tel point, qu’on n’est plus certain aujourd’hui de savoir ce qu’elle en est devenue.

Jamais *les jeunes* n’ont connu une telle difficulté à s’intégrer dans le *marché* du travail, la possession d’un diplôme, scandale absolu, ne garantissant même presque plus un avantage de classe.

Jamais ils n'ont été autant tenus à l'écart, comme tous les autres citoyens s'entend, des méandres de la décision politique. Du gâteau.

Et jamais ils n'ont semblé rejeter avec autant de détermination les pauvres principes que les *adultes* voudraient leur inculquer à grand renfort de pédagogies *sociologiques*, pendant qu'ils se dépêchent de ne pas les respecter eux-mêmes.

Comme pour tous les autres blocages de la société auxquels nous expose le système mortifère dominant et dont on ne veut pas traiter les véritables causes, est logiquement apparue au milieu des diverses *politiques de*, celle de *la jeunesse*.

Elle a même été déclarée priorité absolue par l'actuel gouvernement ! Il y aurait donc nécessité de politiques de jeunesse comme il y a maintenant une politique de la ville, de la famille, du travail, de la santé, etc. ? Nos enfants, pas encore *adultes* nous feraient-ils peur comme une sorte de *classe dangereuse* qu'il serait nécessaire de contenir ? Et le fait que nous soyons tous passés par cette période ne renforcerait-il pas cette crainte ? Car au fond la situation d'être jeune, même si c'est *heureusement* pour certains un statut transitoire, semble depuis toujours poser question, voire problème à ceux qui ne le sont plus et qui peut-être mesurent ce que leur situation d'adultes devenus leur a fait perdre ou oublier de leurs enthousiasmes. De leur jeunesse perdue... Alors il est temps d'essayer de comprendre comment l'éducation populaire entendue comme un usage de la démocratie, peut décider de se séparer d'un compagnonnage douteux avec cette conception de la relation à la jeunesse qui organise une sorte de *conservatisme compassionnel* à l'usage de nos jeunes citoyens. Car nous savons tous que l'alliance *Jeunesse et Éduca-*

tion Populaire ne recouvre rien d'autre que le résultat d'une lutte ténébreuse entre *egos* ministériels à la sortie de la deuxième guerre mondiale et qu'au fil du temps, la deuxième partie du binôme y a perdu non seulement son âme, mais surtout son sens.

Re-bâtir une éducation populaire démocratique qui romprait résolument avec les *politiques de charité qui s'adressent à...* et qui ne sont en vérité qu'un refus de justice et un déni de réalité, est une tâche qui peut-être pourrait conduire à une nouvelle alliance entre les générations qui ne serait plus fondée sur le mépris, le surplomb, mais sur un authentique dialogue et une vraie rencontre égalitaire.

Peut-être cette nouvelle donne pourrait également nettoyer le *mouvement associatif* des relents de III^e République parlementaire qui fait fuir nos enfants de ses organes et stopper ses reculades successives face à un système inique qui organise la mort des utopies en ne promettant plus rien à sa jeunesse que le mirage d'un tiroir-caisse.

Enfin, et non des moindres, il y aurait sans doute dans ce changement enfin, la possibilité de grandir et de se construire comme un sujet de plein droit sans pour autant être obligé de devenir *une grande personne*.

Pour ouvrir le jeu et sortir enfin de ce système périmé et obsolète qui tisse inexorablement notre malheur.

■ LA RÉDACTION



Quelles évolutions pour les politiques jeunesse ?



VÉRONIQUE BORDES
Université Toulouse 2
Le Mirail
Sciences de l'Éducation
et de la formation
UMR EFTS

Depuis les années 1950, la France tente de développer des politiques en direction de la jeunesse. L'État français a longtemps renvoyé cette prise en charge au niveau local demandant aux municipalités *d'encadrer* leur jeunesse. Différentes formes de prises en charge ont vu le jour portées par des réflexions différentes selon les élus et les espaces. Une idée sous tend pourtant toujours cette volonté, la nécessité d'une certaine paix sociale.

Qu'en est-il réellement sur le terrain ? Comment prend-on en charge la jeunesse en France ? Existe-t-il une politique jeunesse en France et qu'est-ce qu'une politique jeunesse ? [...]

Retour sur l'Histoire

Le développement de politiques en direction de la jeunesse en France reste lié à l'histoire de notre société.

Depuis de nombreuses années, la jeunesse est considérée comme un vecteur de changement. La notion de jeunesse en tant que catégorie sociale apparaît réellement dans les années 1950. Pourtant c'est dans l'entre-deux-guerres, avec l'apparition des premiers mouvements de jeunesse, puis durant le Front Populaire que les loisirs et la jeunesse deviennent une préoccupation de l'État. Le gouvernement de Vichy est le premier à poser la jeunesse comme une préoccupation politique avec l'idée qu'il faut encadrer la jeunesse et l'éduquer dans sa globalité. La Résistance étant essentiellement constituée de jeunes, la Libération va permettre de procéder à la mise en place d'une politique en direction de la jeunesse dès les années 1950. Le secrétariat d'État à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports voit le jour, ce qui inscrit la jeunesse comme objet politique et permet une reconnaissance comme catégorie sociale relevant d'une politique spécifique. On parle bien ici, de *l'existence* de la jeunesse. Sous la Ve République et le gouvernement de Charles De Gaulle, on assiste à des délibérations publiques qui vont orienter la prise en charge de la jeunesse d'une part, par le biais de la prévention (en réponse aux mouvements populaires comme le phénomène des blousons noirs), d'autre part, par le développement d'équipements (1 000 clubs, MJC), enfin en professionnalisant l'animation.

En 1973, la crise économique fait disparaître les ambitions de politique jeunesse. Les années 1980 voient apparaître les premiers événements dans les banlieues mettant en scène une certaine jeunesse. La politique de la ville prend alors une nouvelle dimension renvoyant au local la prise en charge de la jeunesse. Les municipalités vont alors faire comme elles peuvent entre l'injonction de la population d'une paix sociale et la volonté de développer une prise en charge de la jeunesse, qu'elles confient à des professionnels pas toujours bien formés.

Aujourd'hui, on commence, dans certains endroits, à formaliser une politique jeunesse au niveau du local. Pourtant, il est rare qu'elle fasse l'objet d'un débat et reste trop souvent une politique faite par des adultes pour des jeunes, ce qui crée un décalage dans sa mise en œuvre.

Les tentatives de politiques jeunesse transversales restent difficiles à réaliser. Ce qui ressort le plus, de façon générale, de la tentative de mise en place de politique jeunesse, reste le *contrôle social*. Il faut occuper la jeunesse en l'encadrant pour la repérer et savoir où elle est et ce qu'elle fait. Il faut aussi insérer la jeunesse dans la société, ce qui oriente les prises en charges et les politiques développées en direction de la jeunesse.

Nous sommes dans une société française qui a peur de sa jeunesse. Lorsqu'on décide de développer des politiques en direction de la jeunesse, les pouvoirs locaux ou nationaux doivent se forger une représentation de la jeunesse. Il faut à la fois penser une définition de la jeunesse et donner une version plausible de la réalité des problèmes de la jeunesse. Cette version se nomme

Cet article est un résumé validé par l'auteur, de l'étude intitulée "*Quelles politiques pour la jeunesse en France aujourd'hui*" présenté lors du colloque franco-britannique organisé par le Centre de recherches en civilisation britannique (CREC), le Centre for Research on the English-speaking World (CREW) et l'Institut du Monde Anglophone – Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 le 16 et 17 septembre 2010 à Paris.

Pour obtenir l'article dans son intégralité, contactez l'auteur à l'adresse : vbordes@univ-tlse2.fr

un référentiel. Cette notion permet de rendre visible le sens et les contenus de l'action publique et sa place vis-à-vis des autres catégories sociales.

[...]

Éric Macé montre que depuis la fin des années 1990, le discours de référence se fonde sur une dépolitisation de la délinquance. On évacue les causes sociales et on affiche le double discours des victimes et de la police. La délinquance est un phénomène réel, mais il faut regarder les chiffres avec prudence. Il faut prendre en compte le changement de comportement des personnes. La police fait passer moins de fait en main courante et la justice est plus attentive à la délinquance des mineurs (médiation-réparation). [...] Cette notion de jeunesse dangereuse est aussi portée par la question des incivilités. Ce qui pouvait être jugé comme des *bêtises* autrefois est jugé comme des délits aujourd'hui. La jeunesse reste une menace potentielle. [...] Aujourd'hui, la criminalisation de la jeunesse tient lieu d'analyse sociale.

Le développement de la jeunesse dangereuse est possible grâce à l'action des médias qui, en réalité, mettent en scène les jeunes, surtout depuis les différents événements des banlieues, jeunesse dangereuse plutôt étrangère et donc étrange. Cette mise en scène permet de faire oublier le chômage des jeunes et de créer un discours sécuritaire justifiant la nécessité d'une police des jeunes. Aujourd'hui, on constate que les jeunes nés après 1973 vivent moins bien que leurs parents. Le taux de chômage a fortement augmenté ces dernières années et l'avenir est de plus en plus incertain pour la jeunesse. Le décalage profond qui existe entre un niveau de formation et donc une aspiration élevée et un accès tardif à un emploi précaire et déclassé creuse les difficultés pour la jeunesse de prendre place. Le destin des générations est donc différent pour les jeunes actuels. La génération précédente n'est pas prête à laisser sa place. Le renouvellement du pacte des générations n'est pas inscrit dans le débat public, il est oublié. On se retrouve avec une société faite pour les plus âgées qui détiennent les richesses ; la place de la jeunesse a du mal à se faire.

[...]

Repère : les jeunes en France

Les 16-25 ans : 6 millions de personnes

Taux de chômage : 22,7 % (1^{er} trimestre 2009)

Sur un bassin d'emploi de 100 000 personnes :
3 500 jeunes en difficulté.

Taux de pauvreté deux fois plus élevé chez les jeunes **que dans le reste de la population**

Délai moyen pour avoir un CDI : 7 ans

Décrochage à 16 ans : 120 000 jeunes par an

Source INSEE

Cette génération de jeunes est donc à la fois très formée, pauvre, mal insérée et souffre de représentations construites autour de mise en scène permettant de justifier une politique sécuritaire. Pourtant, certaines municipalités s'interrogent sur la manière de donner une place aux jeunes au sein de la cité. Cette réflexion faite d'actions, de tentatives d'écoutes et de constructions communes montre combien il est difficile de participer à la construction d'une politique locale en direction de la jeunesse. Cette expérimentation faite de tâtonnement doit sans cesse être renouvelée pour répondre au mieux aux besoins des jeunes au niveau local. On comprend

bien toute la complexité d'une telle construction qui ne peut être définie une fois pour toutes, mais qui nécessite un investissement quotidien de l'ensemble des acteurs : jeunes, professionnels et surtout élus.

Ce point sur le développement de politiques en direction de la jeunesse montre bien comment en France l'État s'est déchargé de cette question la confiant aux élus locaux. Au niveau national, la jeunesse s'est retrouvée gérée par les forces de police ou par des entrées spécifiques comme, par exemple, les campagnes de prévention en matière de santé ou quelques dispositifs d'ouverture de certaines filières scolaires réservées traditionnellement à une élite. [...]

Hirsch, ou la volonté affichée de développer une politique jeunesse nationale

En juillet 2010, l'annonce est faite de la sortie du livre vert sur la jeunesse écrit suite aux débats menés au sein de la commission sur la jeunesse. Son but est de refonder la politique en faveur des 16-28 ans. Cette publication doit donner lieu à une loi de programmation et d'orientation posant un cadre et un calendrier des réformes. Le document liste 57 propositions censées accompagner les 16-28 ans vers l'autonomie.

Ces 57 propositions sont regroupées en 12 thématiques qui s'attaquent aux problèmes sociaux des jeunes. Il est question d'autonomie, d'allocation, d'orientation, de revalorisation, de prise en charge, d'implication de partenaires, d'alternance, de ressources, de logement, de santé et de citoyenneté. Pour que ces propositions puissent voir le jour, la commission propose l'association des jeunes au changement grâce au conseil représentatif de la jeunesse, l'intéressement financier des acteurs à la réussite de la politique de la jeunesse avec un financement dépendant des performances et un effet incitatif des programmes de soutien aux ressources.

[...] Après les élections régionales et à la faveur d'un remaniement ministériel, Martin Hirsch quitte son poste. Il devient Président de l'agence du service civique. En fait, il garde une place lui permettant de mettre en place le service civique volontaire. Il continue aussi la supervision du déroulement des expérimentations sociales qu'il a lancé.[...] Enfin, la création d'un service volontaire civique est en cours de réalisation.

Finalement, en développant des expérimentations sociales et en défendant le RSA étendu et le service volontaire civique, [...] nous sommes toujours dans des notions de dispositifs. L'image de la jeunesse n'étant pas revalorisée, on reste face à un sentiment d'insécurité qui permet le développement d'une politique de la jeunesse sécuritaire positionnant la jeunesse dans le référentiel de *dangereuse et en danger*.



Les politiques jeunesse aujourd'hui

Si les expérimentations ont permis aux associations des mouvements d'éducation populaire de trouver de nouveaux financements pour certaines de leurs actions en direction de la jeunesse, actions évaluées par des équipes scientifiques, de nombreuses questions s'imposent à nous face à ces nouvelles orientations.

La politique jeunesse serait donc construite par le biais d'actions testées puis évaluées pour être généralisées. Pourtant, la jeunesse étant multiple et les préoccupations très variables en fonction de l'espace et du temps, peut-on vraiment généraliser des actions en direction de la jeunesse. [...] La nécessité d'une socialisation réciproque garantissant un va-et-vient entre les besoins et les réalisations des deux parties, jeunes et institution, semble difficile à développer quand on décide de généraliser des actions. Cela revient à imposer des fonctionnements pas toujours adaptés. Ce genre de comportement est récurrent en matière de politiques jeunesse. Les décideurs sont souvent tentés par des dispositifs *clé en main*. En matière de jeunesse, il reste impossible de ne pas prendre en considération le point de vue des acteurs. Nous en revenons ici à l'éternelle question du *faire pour* ou *faire avec*.

Dans le cadre de politiques jeunesse, lorsqu'on observe ce qui se passe au niveau des villes, on constate que de nombreux services en charge de la jeunesse proposent des activités. Ce fonctionnement permet de repérer et d'encadrer la jeunesse, garantissant ainsi une certaine paix sociale. Du côté de l'institution municipale, il est plus simple de donner un espace pour la jeunesse, qui reste le plus souvent cloisonné. On se retrouve avec des *services jeunesse* au sein des villes qui gèrent entièrement la jeunesse depuis la prévention jusqu'aux loisirs en passant par la culture, le travail le logement, etc. Alors qu'il existe pour le reste de la population des services spécifiques dédiés à chaque préoccupation. En fait, tous les âges de la vie sont pris en compte de façon transversale par les politiques locales, sauf la jeunesse. Les expérimentations en direction de la jeunesse suivent le même schéma par thématique, la jeunesse ne semblant pouvoir être traitée que par petits bouts. [...] Les orientations politiques en direction de la jeunesse ont tendance à inciter les jeunes à se fragmenter en fonction du besoin et du moment. Nous sommes donc dans une société qui dénonce l'instabilité de sa jeunesse mais qui l'y maintient en développant des politiques fragmentés. Les dispositifs développés en direction des jeunes profitent aux plus stratégiques, à ceux qui savent trouver l'information et utiliser les fonctionnements institutionnels. Les autres, les plus précaires, restent hors des dispositifs.[...]

Lorsque dans les années 1981, Schwartz rédige son rapport *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, il préconise déjà une politique d'ensemble concernant la qualification, le développement de l'alternance et du tuteurat en entreprise et la mobilisation de toutes les ressources pour offrir des

réponses adaptées dans tous les domaines : formation et emploi, santé, logement, culture. Il propose la création des *missions locales* qui devaient être le pivot d'un dispositif d'animation situé au plus près des jeunes. Si l'idée est belle, elle a surtout entraîné une prise en charge de certains jeunes plus ou moins sélectionnés selon le lieu, et plutôt pris sous l'angle de l'emploi et de la formation. De plus, les jeunes ne sont pas acteurs mais sont relégués au statut de bénéficiaire.

À aucun moment on ne tient compte réellement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs être qu'ils ont pu développer. La jeunesse est donc vue soit comme ignorante, soit comme dangereuse. Pourtant, les jeunes nous montrent, quand ils le peuvent qu'ils sont en capacité de réfléchir, de construire et de se positionner en tant qu'acteur de la société.

Une politique jeunesse est-elle possible aujourd'hui en France ?

Aujourd'hui, en France, la peur de la jeunesse interdit toute transversalité de politique jeunesse. Au niveau local, elle est le plus souvent cantonnée dans des espaces de prise en charge plus ou moins clientéliste permettant le maintien d'une paix sociale. Elle est encadrée par des professionnels pas toujours formés et armés dans la connaissance du public jeune. Certaines villes tentent de réfléchir à une politique jeunesse transversale et se heurtent à l'organisation même des services municipaux qui ne sont pas prêts à intégrer la jeunesse dans leur fonctionnement. Souvent, l'origine se trouve dans la représentation sociale négative de la jeunesse et la méconnaissance du fonctionnement de cet âge de la vie.

Au niveau national, les remaniements ministériels répétés, avec une jeunesse qui ne trouve pas sa place, créent une incertitude pour l'avenir des politiques jeunesse. Le manque d'échanges avec les partenaires sur les questions de jeunesse renforce les questions sur un avenir probable de politiques adaptées à la jeunesse. Le travail développé et transmis par le livre vert en est un exemple : s'il a permis à des acteurs de se retrouver pour débattre, aujourd'hui, le résultat de ce travail reste peu exploité.

Enfin, on peut s'interroger sur la place, dans l'avenir, de l'éducation populaire et de façon plus générale, des associations, dans la construction et l'accompagnement de politiques jeunesse.

La société française subie la crise, plus ou moins fortement, depuis 1973, les jeunes étant les premiers touchés. La France est-elle en capacité aujourd'hui de développer de véritables mesures d'accompagnement global de la jeunesse, retrouvant enfin l'idée d'une jeunesse ressource, prête à prendre place dans le jeu social en tant qu'acteur ?

■ **Véronique Bordes**

Après maintenant près de soixante-dix ans de développement de politiques en direction de la jeunesse, quels sont aujourd'hui ce qu'on va voir les enjeux vus du côté des professionnels qui en ont la charge ?

Réformes des politiques publiques et enjeux démocratiques



CHRISTIAN BÉLIÇON
est membre du
Syndicat de l'Éducation
populaire

Pour répondre à la question que nous a posée la revue RÉSONNANCES concernant les politiques publiques, en tant que syndicat de professionnels de l'éducation populaire, nous précisons dans un premier temps notre posture : un syndicat est plus à l'aise pour se positionner face à la dégradation des conditions de travail, ce qui relève de sa fonction, que pour analyser l'évolution des politiques publiques depuis un ou deux siècles, étude que nous laisserons aux universitaires. Cette dégradation est devenue flagrante ces dernières années, en raison de l'évolution institutionnelle : elle dresse de nombreux obstacles pour mettre en œuvre les missions de service public et les choix politiques définis par les instances dirigeantes, qui parviennent aux agents sous forme de prescriptions des directions centrales.

Réforme institutionnelle et réorganisation de l'État

La RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques) est souvent connue, par nos partenaires sociaux, en termes de réduction d'effectifs. Mais de nombreux enjeux échappent aux personnes qui sont extérieures à l'institution, voire même au sein de celle-ci. Alors que les missions ont été multipliées par deux, avec la réforme des rythmes éducatifs et les PEDT (Projets Éducatifs Territoriaux) d'une part, avec le développement du service civique d'autre part, les effectifs ont fortement régressé : moins de 500 CEPJ, (Conseillers de l'Éducation Populaire de la Jeunesse du ministère), sur le territoire national. Outre ces deux grosses missions, les anciennes sont toujours bien vivantes et rappelées dans les DNO du ministère (Directives Nationales d'Orientation) : accompagnement de la vie associative, agrément JEP, FONJEP, subventions, accompagnement de l'information jeunesse, des accueils de jeunes, des accueils collectifs de mineurs, visites des structures et des équipes, formation continue des animateurs, habilitations des formations BAFA, BAFD et agrément des formations professionnelles, organisation des jurys, validation des acquis de l'expérience, Plan Priorité Jeunesse, Délégation départementale et régionale à la vie associative, MAIA (Mission d'Accueil et d'Information des Associations) quand elles existent, sans oublier la dernière innovation,

la réserve civique, etc. Nous ne nous attarderons pas sur les descriptions de chacune de ces missions qui font parfois plusieurs pages. Il va de soi, dans le contexte de réduction des effectifs, que toutes ces missions ne peuvent être convenablement remplies. La question est de savoir lesquelles sont privilégiées ? Et surtout qui fait les choix ?

Depuis la RGPP, poursuivie par la MAP (Modernisation de l'Action Publique) sous le quinquennat de François Hollande, l'État est devenu bicéphale : ce sont les ministères qui traduisent en textes prescriptifs les directives des élus politiques, mais c'est la Direction des Ressources Humaines des ministères sociaux qui attribuent les postes, en fonction des enveloppes financières définies par le ministère des finances. Et surtout, ce sont les directeurs régionaux et départementaux qui font les choix d'attribution des postes, en fonction des missions qu'ils jugent prioritaires entre services sociaux, logement, handicap, accueil des migrants, jeunesse, sports, concurrence consommation et répression des fraudes, services vétérinaires, etc. Inutile de dire que la Jeunesse est rarement la préoccupation majeure dans ces arbitrages et le remplacement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse est plus proche de 1 sur 4 départs à la retraite (1 sur 2 en moyenne dans l'administration).

Dégradation des services publics et enjeux de démocratie

Ce ne sont donc plus nos élus qui font les choix politiques, mais les Directeurs régionaux et départementaux, en fonction des priorités définies par les préfets. La priorité du Président est la jeunesse, le Ministre de l'éducation Nationale impulse la réforme des rythmes éducatifs, la Ministre de la Jeunesse et des Sports initie le Plan Priorité Jeunesse, etc. Mais les moyens matériels et humains ne sont pas mis en œuvre : les préfets et les directeurs ont souvent d'autres urgences, de *vraies urgences*. Et les décisions ministérielles restent des vœux pieux.

Cette bicéphalité de la gestion de l'État conduit à des injonctions paradoxales : il est demandé aux personnels de l'administration de réaliser des objectifs irréalisables, voire de mettre en application des modes d'action contradictoires avec ces objectifs prescrits par les textes, avec dans certains endroits des pressions à la limite de la maltraitance. La plupart du temps, les missions ne sont que partiellement remplies, la qualité se dégrade et le public, destinataire des services, est souvent insatisfait, ce qui est d'autant plus difficile à vivre pour le personnel qui souhaite s'investir. La démotivation guette souvent le conseiller d'éducation populaire et de jeunesse ou les secrétaires qui ne parviennent plus à donner du sens à leur travail.

Mais pour donner du sens à son travail, l'agent a besoin d'identifier la raison sociale du service public, ce que les sciences politiques appellent le référentiel des politiques publiques (P. Müller, E. Faure, P. Warin). Or le découpage en



dispositifs, souvent sans orientation politique et sans coordination, et la prolifération d'indicateurs quantitatifs qui ne sont jamais interprétés en référence à des approches qualitatives, conduisent à vider le travail de tout son sens. Par exemple, l'intervention sur les accueils collectifs de mineurs n'est plus mise en relation avec les formations des cadres (animateurs et directeurs), comme si quelques contrôles suffisaient à assurer la sécurité des mineurs ; les financements (FONJEP, subventions) ne sont plus analysés en lien avec les dynamiques que l'État met en œuvre avec les partenaires associatifs ; le service civique est souvent exploité comme une substitution à l'emploi ; le plan priorité jeunesse est un ensemble d'axes et d'idées générales, sans lien fonctionnel avec les missions réellement mises en œuvre dans les services, etc. Dans ce contexte de délitement de l'action publique, de nouvelles dérives apparaissent : la réduction des cadres dans l'administration, sous prétexte d'économies, remet en question certains équilibres essentiels pour le fonctionnement démocratique de l'État républicain. À la fin de la seconde guerre mondiale se sont développées des professions de cadres : ingénieurs, conseillers, etc. Cette expertise garantit une approche plus rationnelle de l'État, face à certains phénomènes complexes. Ainsi les décisions prises par les hiérarchies sont-elles guidées par l'instruction indépendante de ces cadres. Les subventions, par exemple, ne sont pas attribuées par un seul inspecteur qui décide selon ses seuls jugements : nous savons à quelle dérive bananière conduirait un tel système. Par ailleurs, ce regard *expert* apporte des garanties pour les usagers. Le meilleur exemple en est la catastrophe du stade de Furiani, avec l'effondrement des tribunes, le secrétaire général de la préfecture ayant passé outre l'avis défavorable de l'équipement : il a été inculpé par la justice. Mais il n'est pas difficile de comprendre, à partir de ces quelques exemples, qu'une partie du corps préfectoral et des directions ministérielles n'apprécie guère le corps des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, qui ne partagent pas toujours leur avis et peuvent en faire état dans leurs rapports. Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit là d'un fondement essentiel de la démocratie, que ce soit pour éviter les détournements de fonds publics, garantir la sécurité des usagers ou simplement la mise en œuvre des politiques publiques décidées par les élus politiques.

Politique publique et culture professionnelle

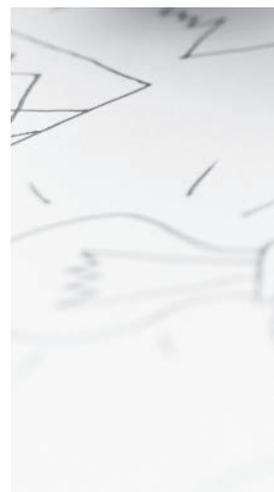
Il n'y a pas de politique publique sans culture institutionnelle : une politique publique se caractérise par l'action concertée de divers acteurs sociaux qui agissent en fonction d'objectifs (idéaux, buts communs, principes) définis en commun. Ainsi les politiques publiques de la jeunesse et des sports se sont-elles organisées à la fin de la seconde guerre mondiale et au début de la cinquième république pour coordonner l'action des fédérations de l'éducation populaire d'une part, du sport de l'autre. Les idéaux de référence correspondent aux grands principes qui se sont structurés dans ces



mouvements. Les formes d'organisation sociale ont été débattues dans des instances diverses avant de s'instituer : formations, certifications, instances de coordination, réglementation des activités, etc. Mais ces modes d'actions n'ont de sens qu'en référence aux buts communs qui ont conduit à leur institutionnalisation. On ne réglemente pas pour le plaisir de réglementer, cela n'a pas de sens et rendrait vite inefficace l'action publique. Or depuis une décennie, un combat idéologique a été entrepris au sein de l'État français pour détruire la culture de l'éducation populaire, et éloigner les modes institutionnels des références théoriques qui en sont à l'origine : le meilleur exemple, ce sont les CREPS qui ne sont plus des Centres Régionaux de l'Éducation Populaire et du Sport, comme à leur création en 1945, mais qui sont devenus des Centres Régionaux de l'Expertise et de la Performance Sportive : tout un programme. De façon plus insidieuse, les réformes successives de la Formation Professionnelle visent progressivement à vider l'animation de toute référence à l'éducation populaire, c'est-à-dire à une analyse des raisons qui ont conduit au développement de ces méthodes actives pour favoriser l'accès du plus grand nombre à l'éducation et à la culture.

Là aussi, le paradoxe est important : le ministère de la jeunesse est l'avant dernier budget de l'État. Avec trois fois rien (le *budget pédagogique* dirait-on dans le milieu professionnel), l'éducation populaire doit développer ses multiples missions dans les milieux populaires, ce qu'elle a réussi à faire jusqu'à maintenant en s'appuyant sur un réseau dense de fédérations et d'associations. Mais cette logique de travail en réseau est aujourd'hui remise en cause par la culture des autres ministères qui cherchent à absorber les petits corps des inspecteurs et des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse, et surtout à leur imposer leurs propres méthodes de travail totalement inadaptées au contexte professionnel décrit ci-dessus. Cette offensive est justifiée par un productivisme quantitatif avec force indicateurs, manipulés par des statisticiens qui n'ont aucune réflexion sur la fonction de l'évaluation dans les politiques publiques, à plus forte raison dans le milieu de l'éducation populaire dont la dynamique est bien spécifique. Ce n'est que lorsque les quartiers s'enflamment, comme à l'automne 2005, que les vertus de ces vieilles méthodes sont remises au goût du jour. L'éducation populaire s'allie alors avec la politique de la ville, à l'image de la dernière recomposition ministérielle, et les moyens affluent alors provisoirement vers des actions pour la jeunesse. Mais est-ce un bon message à envoyer à la jeunesse si la société n'investit pour elle que lorsqu'elle brûle des voitures. Un cercle vicieux bien dangereux que tous les professionnels expérimentés ont déjà largement critiqué. Mais quand la société reconnaîtra-t-elle l'expérience de ces professionnels et l'importance des références à l'éducation populaire pour redonner du sens à l'animation ?

■ Christian Belisson



En direct de la Djepva*



JEAN-BENOÎT DUJOL
Délégué
interministériel
à la jeunesse

* Directeur
de la jeunesse,
de l'éducation
populaire et de
la vie associative

Quels positionnements institutionnels des notions de *jeunesse* et d'*éducation populaire* dans les politiques portées par le ministère de la ville, de la jeunesse et des sports ?

Les notions de *jeunesse* et d'*éducation populaire* sont actuellement présentes dans le décret d'attributions du ministère¹. D'un point de vue historique, malgré les différents positionnements occupés par le ministère en charge de la jeunesse et des sports², la *jeunesse* et l' *éducation populaire* ont toujours été, respectivement, un public et un élément structurant les programmes, dispositifs et actions pilotés nationalement et localement.

Les politiques publiques en faveur de la jeunesse : du sectoriel à l'interministériel

En France, les politiques en faveur de la jeunesse sont essentiellement sectorielles, à ce titre la plupart des ministères développent des actions en lien avec un public jeune spécifique³. Pour assurer une transversalité et une cohérence parmi l'ensemble de ces politiques, des acteurs et des instances ont été mis en place. Dès 1982, est installé le premier comité interministériel à la jeunesse (CIJ) ; plus récemment en 2014, la nomination d'un délégué interministériel à la jeunesse (DIJ)⁴ est venue renforcer ce pilotage interministériel des politiques en faveur de la jeunesse⁵.

Pour renforcer cette dynamique, le 26 janvier 2017, a été installé le comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)⁶ ayant, notamment, pour mission d'examiner toute question d'intérêt général en matière de politique

- 1 Décret n° 2014-409 du 16 avril 2014 relatif aux attributions du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.
- 2 Source : comité d'histoire des ministères chargés de la jeunesse et des sports, *HISTORIQUE DU/DES MINISTÈRE(S) EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET/OU DES SPORTS*. Site : http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/liste_ministres.pdf
- 3 Par exemple, les politiques en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes sont pilotées par le ministère en charge du travail et de l'emploi ; les politiques concernant la santé des jeunes le sont par le ministère de la santé etc.
- 4 Décret n° 2014-18 du 9 janvier 2014 portant création d'un délégué interministériel à la jeunesse.
- 5 En termes de positionnement institutionnel, les politiques en faveur de la jeunesse sont identifiées dans le document de politique transversale (DPT). Au total, 86,09 milliards en 2016 à 90,92 milliards en 2017 ont été alloués à ces actions. Le DPT portant sur les politiques en faveur de la jeunesse recouvre à ce jour 45 programmes (dont 23 missions).
- 6 Décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016 portant création du COJ.



de jeunesse. En termes de fonctionnement, une commission *éducation populaire* a pour mission d'en identifier les enjeux structurants actuels.

Enfin, d'un point de vue des politiques portées par le ministère, les principaux secteurs d'interventions se situent *hors temps scolaire*, venant en complémentarité de l'éducation formelle. À ce titre, on pourra citer, principalement, l'information des jeunes, le soutien à l'engagement et aux initiatives des jeunes, le développement des pratiques éducatives, culturelles et sociales.

Éducation populaire : une transversalité

À la différence de la notion de *jeunesse*, l'*éducation populaire* demeure non formalisée dans les documents d'orientation du ministère. Ce choix repose sur le fait de ne pas vouloir proposer une définition contingentée et réductrice, de ce que peut recouvrir la notion d'éducation populaire. Toutefois, deux éléments structurants viennent préciser les pratiques relevant de cette notion. Le premier élément est l'agrément dit de *jeunesse et d'éducation populaire* qui permet, une fois délivré à l'association, une reconnaissance officielle de l'État et un potentiel accès aux subventions du ministère. Le second élément est celui des diplômes du champ du sport et de l'animation qui reconnaît aux services déconcentrés du ministère, une *compétence académique*, dans la délivrance des diplômes *jeunesse et sports* où l'éducation populaire est un élément très prégnant.

Hormis ces deux éléments, le soutien du ministère à destination de l'éducation populaire se traduit, de manière concrète par : un soutien aux associations du champ JEP (subventions, expertise, unité de subvention dite *poste FONJEP* etc.) ; la présence en *transversal* de la notion d'éducation populaire au sein des orientations du ministère ; des secteurs d'intervention de l'action publique issus de l'éducation populaire (accès aux loisirs/vacances, éducation à l'information, accès aux droits, mise en œuvre des modalités de participation etc.) ; des valeurs communes partagées entre le ministère et les acteurs de l'éducation populaire.

Politiques de jeunesse et éducation populaire : une articulation spécifique de l'action publique

Au sein du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, les politiques de jeunesse sont donc, par nature, liées à la notion d'éducation populaire. Il s'agit d'une vision centrée sur le public jeune, liée à une histoire institutionnelle, ayant conduit au rapprochement de ces deux notions. Par ailleurs, de nombreuses associations/fédérations dites de *jeunesse et d'éducation populaire* s'inscrivent dans ce rapprochement conceptuel et les grandes démarches éducatives sur lesquelles il s'appuie.

Toutefois, ce rapprochement n'est pas une position commune à l'ensemble des acteurs. En effet, l'éducation populaire – considérée comme une éducation tout au long de vie – ne saurait se limiter simplement à un public composé de jeunes. D'une part, certaines associations/fédérations JEP proposent des actions intergénérationnelles. D'autre part, les réalités associatives et sociales nous démontent que le public de l'éducation populaire ne se limite pas à cette catégorie de la population. Par exemple, dans le cas de certains acteurs issus du champ de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui revendiquent un positionnement dans le champ de l'éducation populaire, on constate que le public touché est plus large.

L'articulation entre les politiques de jeunesse et l'éducation populaire est donc un champ d'intervention de l'action publique, qualifié et déterminé pour répondre aux besoins d'une catégorie de population spécifique, les jeunes. Dans ce cadre, le panorama des acteurs est ouvert prenant en compte les acteurs émergents ou amenés à se reconfigurer sur les territoires.

En conclusion, il est nécessaire de repositionner la notion de *jeunesse* au regard de l'action ministérielle et interministérielle. Le ministère en charge de la jeunesse porte des politiques spécifiques en faveur des jeunes dans le champ du *hors temps scolaire*, alors que les autres ministères proposent des actions sectorielles en fonction de leur périmètre d'intervention. La dimension interministérielle est donc centrale et primordiale dans la mise en œuvre de ces actions. Quant à la notion d'éducation populaire, elle est considérée comme un élément transversal commun à l'ensemble des dispositifs et actions portées et pilotées par le ministère.

■ Jean-Benoît Dujol



C'est avec un grand plaisir que nous accueillons le point de vue du Comité National des Associations de jeunesse et d'Éducation Populaire concernant les relations entre l'éducation populaire portée par les associations de jeunesse et les *politiques de jeunesse*.

ce qu'on a vu

Jeunesse et Éducation populaire

Le *prétexte* proposé se veut un appel à réaction, un prétexte à débats. Effectivement, il appelle un bon nombre de questions.

Oui, la jeunesse est un véritable enjeu et nous souhaitons apporter notre regard sur la place de l'éducation populaire, au cœur des enjeux de société ¹, et ce que signifie au CNAJEP l'alliance *Jeunesse et Éducation Populaire*.

L'éducation populaire, une ressource pour les jeunes qui veulent prendre leur place dans la société

L'éducation populaire, une étonnante modernité

L'éducation populaire aurait perdu son âme et son sens... Le secteur jeunesse et éducation populaire représente aujourd'hui en France près de 630 000 associations, 6 millions de bénévoles et plus de 680 000 salariés mobilisés dans des domaines divers. Par leurs pratiques et leurs actions au plus près des populations et des territoires, ces associations portent un projet d'épanouissement individuel et de progrès social pour tous. L'éducation populaire se distingue de l'éducation formelle par une approche horizontale des relations entre les individus. Loin de l'idée de transmission verticale l'éducation populaire se vit bien par l'interaction et la co-construction des savoirs. Dans une société qui aspire à plus d'horizontalité (mouvements Nuit Debout...) et d'égale reconnaissance des un.e.s et des autres, le projet de l'éducation populaire se révèle d'une étonnante modernité.



Article élaboré
par la Commission
Politique jeunesse
du Cnajep

1 Extraits du plaidoyer 2017 du CNAJEP : l'éducation populaire une ressource au cœur des enjeux de société ; les associations de jeunesse et d'éducation populaire agissent pour l'émancipation de toutes et de tous.

L'éducation populaire, une réponse au défi démocratique

Le prétexte nous dit que jamais les jeunes " n'ont semblé rejeter avec autant de détermination les pauvres principes que les adultes voudraient leur inculquer à grand renfort de pédagogies sociologiques, pendant qu'ils se dépêchent de ne pas les respecter eux-mêmes."

Au CNAJEP, nous pensons que deux facettes de la jeunesse doivent être considérées : à la fois critique vis-à-vis des normes, des décideur.euse.s, des institutions tout en confirmant une formidable aspiration démocratique. Ils réinventent constamment les modes de participation et sont prêts à entrer en responsabilité pour autant qu'on leur fasse confiance (près de 35 % des jeunes ont donné du temps bénévole au cours de l'année 2015 dont 14 % de manière très régulière chaque semaine - étude DJEPVA).

De même, les jeunes ne souhaitent pas seulement être consultés de temps en temps ou faire partie d'un maillon d'un processus démocratique. Ils veulent être partie prenante à chaque étape. Comment reprocher aux jeunes de ne pas être assez engagés quand on ne leur facilite pas l'accès aux espaces institutionnels, aux responsabilités, aux droits (66 % des jeunes pensent qu'ils doivent faire partie du processus de décision pour se sentir impliqués dans les décisions publiques - consultation nationale *"La participation politique chez les jeunes"*, 2015) ?

Empêcher les jeunes de participer aux espaces, responsabilités et droits c'est également les empêcher de participer à un tout. Il en est de même si l'on prend l'exemple de la privation d'emploi qui empêche la cotisation à un système de solidarité que les jeunes du coup ne connaissent pas, dont ils ne se sentent pas partie prenante et qu'ils risquent de ne pas défendre. Chaque jeune doit se sentir contributeur et bénéficiaire d'une société solidaire, se sentir en faire partie. Ce raisonnement est valable pour la participation politique.

À ce titre, le CNAJEP s'est notamment investi dans le dialogue structuré¹ : un processus visant à améliorer l'efficacité des politiques publiques en favorisant le dialogue avec les jeunes, la société civile et les pouvoirs publics dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci.

L'éducation populaire, un espace d'émergence de l'énergie citoyenne

Malgré une tendance à institutionnaliser l'engagement, l'existence de modes de participation citoyenne de plus en plus nombreux, divers, évolutifs doit être reconnue. L'engagement ne se décrète pas, il se reconnaît et se soutient. Nous vivons actuellement un tournant démocratique qui doit déboucher sur une évolution profonde dans le mode de relation entre les citoyen.ne.s et les pouvoirs publics. Cette mutation doit se traduire dans tous les secteurs

¹ www.provox-jeunesse.fr.

de notre société : la sphère politique tout autant que la sphère de l'entreprise, celle de l'école, des associations, des administrations et établissements publics...

La place des jeunes dans les espaces décisionnels est en effet un enjeu à travailler, notamment dans les associations. Mais si nous avons encore du chemin à parcourir, la question est bien plus conscientisée que dans la sphère de l'école ou de l'entreprise, et des stratégies se mettent en place dans les associations. Le CNAJEP a mené en décembre 2014 une enquête sur l'accès et la place des jeunes dans les espaces de décision des associations de jeunesse et d'éducation populaire. Si l'enquête montre une place des jeunes qui diminue à mesure que s'élève le niveau de responsabilité dans les instances, 73 % des 266 associations interrogées ont développé des stratégies et des actions spécifiques pour encourager les jeunes à prendre place dans les instances de décisions.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire permettent quotidiennement l'éclosion et la réalisation de ces engagements. Elles créent des espaces d'engagement citoyen ouverts à tous les publics, tout au long de la vie. L'éducation populaire valorise la capacité des citoyens à s'auto-organiser dans des formes différentes de participation notamment collectives. Les mouvements d'éducation populaire ont un leitmotiv : chaque citoyen est en capacité de comprendre le monde qui l'entoure et d'agir sur lui dans la mesure où sont réunies de bonnes conditions de co-éducation, de partage des savoirs, d'égalité de considération des paroles, de diversité des expressions. Les associations de jeunesse et d'éducation populaire apportent, à leurs mesures, des réponses pour favoriser le dialogue interculturel, accueillent avec une égale considération tous les citoyens et toutes les citoyennes, favorisent le lien intergénérationnel, participent à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les associations de jeunesse et d'éducation populaire reconnaissent la capacité d'expertise des citoyens sur les sujets qui les concernent tous les jours. Elles sont des espaces de confiance pour les citoyens et visent à faire émerger une envie de contribuer à la construction d'une société meilleure.

Pour le CNAJEP, elles œuvrent donc bien à *"une nouvelle alliance entre les générations qui ne serait plus fondée sur le mépris, le surplomb, mais sur un authentique dialogue et une vraie rencontre égalitaire."*

L'éducation populaire, mobilisée pour un accès de tous et de toutes au droit commun

Les politiques jeunesse, un enjeu pour une société plus juste

Le prétexte rappelle que, sont *"apparues au milieu des diverses politiques de"*, celle de la jeunesse, alors que *"trop se pencher sur eux est la meilleure manière de recevoir un coup de pied au derrière"*.



Les jeunes sont particulièrement concernés par les situations de précarité, d'inégalités et de discriminations.

Le taux de pauvreté des 17-24 ans est passé de 17,6 % en 2002 à 23,3 % en 2012 (France stratégie, 2016).

1 jeune de 18 à 29 ans sur 5 vit sous le seuil de pauvreté, soit 1,93 million de jeunes (Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes, 2015)

Les jeunes, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, sont confrontés à des difficultés d'insertion sociale et professionnelle importantes. La situation de la jeunesse en 2017, toujours exclue du droit commun est considérée comme la variable d'ajustement des évolutions sociales et économiques. Au-delà de l'injustice sociale, ces disparités créent un écart, une tension entre les gens. Elles mettent à mal notre capacité à faire société, à penser à l'autre du local à l'international.

Le CNAJEP réaffirme ainsi la nécessité de se pencher sur cet âge particulier afin d'apporter par des politiques publiques des réponses aux difficultés spécifiques rencontrées dans l'accès à l'autonomie.

L'accès au droit commun, un véritable projet de société

Les politiques jeunesse doivent être pensées dans une globalité, avec les autres politiques publiques. Pour bâtir une société inclusive qui ne laisse personne de côté, il faut en effet rompre avec l'empilement de dispositifs qui engendre par nature des situations d'exclusion.¹

Le collectif *Pour un Big-Bang des politiques jeunesse* dont fait partie le CNAJEP propose un véritable projet de société, par une action politique nécessairement structurelle et interministérielle. Les mesures à la marge ne suffisent pas, il faut une réforme globale plurisectorielle. L'objectif est l'accès des jeunes au droit commun.

Nous réaffirmons un cap nécessaire pour créer les conditions de l'émancipation des jeunes : un droit éducation formation tout au long de la vie assorti de ressources. Ce droit permettrait à chaque jeune de disposer à l'entrée dans le système scolaire d'un capital initial de formation de vingt années, garanti par l'État. Ce capital assure à chacun un volume minimal de formation, utilisable dans le cadre de la formation initiale ou pourra être mobilisé ultérieurement pour suivre une formation, reprendre des études. Ce droit peut être recapitalisé par le travail.

Nous avons identifié différents leviers pour mettre en œuvre notre proposition d'un droit à l'éducation formation tout au long de la vie assorti de ressources.

Certains sont déjà expérimentés : accompagner l'émancipation (comme avec la Garantie jeune), capitaliser des droits par le travail (CPA), capitaliser des droits par l'engagement (CEC), co-construire les politiques publiques avec



1 Extraits du plaidoyer 2017 du collectif *Pour un Big-Bang des politiques jeunesse*.

les jeunes (loi Égalité citoyenneté), un droit assorti de ressources (Garantie jeune), un droit tout au long de la vie et rattaché à la personne (CPA), un droit au retour à la formation (CPA), un droit ouvert dès 18 ans (prime d'activité). D'autres leviers nous semblent indispensables : un accompagnement global et adapté aux jeunes qui en ont besoin, simplifier garantir l'accès aux droits, et une co-construction (élaboration, mise en œuvre, évaluation) avec l'ensemble de la société.

L'éducation populaire, le courage d'affronter les débats

L'enjeu de l'accès au droit commun pour tous est d'importance pour la société française et justifie un débat approfondi qui aille au-delà du simple affrontement électoral, programme contre programme. C'est à ce débat que souhaitent contribuer les associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Les organisations de jeunes, les mouvements d'éducation populaire, les associations d'insertion et d'action sociale, etc. réunis au sein de la plateforme *Pour un Big-Bang des politiques jeunesse* ont notamment pointé un certain nombre de questions qu'il était nécessaire d'affronter :

→ Les jeunes sont-ils acteurs des politiques publiques ? → Quelles ressources pour vivre dignement ? → Et le travail c'est quoi ? → Comment construire des parcours sécurisés → Majorité civique ou majorité pénale ? → Les jeunes peuvent-ils être autonomes dès 18 ans ? → Comment construire des parcours sécurisés ?

Le CNAJEP, conscient de ces enjeux, souhaite contribuer à l'organisation d'espaces de discussion. Par exemple, en période de campagne pour les élections présidentielles et législatives, un outil *Élections 2017, mobilisation générale* a été créé qui comprend : le plaidoyer du CNAJEP, une analyse comparative des différents programmes des 11 candidats, des outils d'aide au débat avec des fiches d'animation-type et un état des lieux des mobilisations et outils de nos membres et de nos partenaires autour des élections¹. Ainsi les initiatives se rejoignent, celle du Cnajep et celle de la plateforme *Pour un Big-Bang des politiques jeunesse* vers une urgence à débattre et à affronter les questions.

Le Conseil d'Orientation des politiques Jeunesse (COJ) récemment mis en place sera-t-il, avec ses commissions de travail Éducation populaire et Insertion, un espace pour faire l'articulation entre politique jeunesse et éducation populaire ? Le CNAJEP, en s'investissant au COJ et en se battant pour que l'Éducation populaire apparaisse dans ses missions et attributions, accepte le défi de travailler en ce sens.

■ Article élaboré par la Commission Politique jeunesse du Cnajep – avril 2017

1 <http://www.cnajep.asso.fr/campagnes/elections-2017/>

ce qu'on en retire

Pour clôturer ce chapitre, nous pouvons observer qu'il serait peut-être nécessaire que les *politiques de jeunesse* s'inscrivent dans les *politiques publiques* voire dans la *politique tout court*.

Mais au fond n'est-ce pas le but des *politiques adjectivées* que de repousser cette nécessité aux calendes ?

L'éducation populaire et les inventions démocratiques expérimentées par les jeunes



FRANCEZ POISSON
 Doctorant Membre
 de la CRÉVAJ - ENAP
 à Montréal
 Membre de la chaire
 de recherche sur la
 jeunesse - Département
 SHSC et CRAPE (UMR
 CNRS 6051) EHESP



Les politiques de jeunesse sont construites pour des citoyens ayant des âges variés. Les programmes de la commission européenne s'adressent au moins de 30 ans, ceux des municipalités sont parfois destinés au moins de 25 ans. Elles sont l'objet d'attentions récentes mais ne sont pas particulièrement nouvelles. Des actions publiques pour les jeunes sont développées depuis longtemps, du fait des politiques éducatives ou des modalités de protection de la jeunesse par exemple. Les associations ont une place de longue date dans ces politiques faites pour les jeunes. Aujourd'hui, des politiques de jeunesse formellement définies comme telles se sont structurées.

Ces politiques publiques sont souvent orientées vers la construction de la citoyenneté des jeunes. Ceci répondrait notamment au fait qu'ils adhèrent peu au système représentatif¹. Les politiques de jeunesse, qui cherchent à éveiller la citoyenneté, ont donc un lien assez naturel avec l'éducation populaire. Elles cherchent toutes deux à former des citoyens. A contrario, l'éducation populaire ne peut s'enfermer dans une politique d'âge et donc ne concerner que les jeunes. S'intéresser aux liens entre éducation populaire et politiques de jeunesse permet de réfléchir à la citoyenneté des jeunes en particulier. Le fait que les jeunes s'abstiennent plus que le reste de la population amène à envisager d'autres rapports à la citoyenneté.

Ceci est essentiel concernant les jeunes qui ne sont pas en âge de voter, les mineurs. Le droit de vote est en effet obtenu à 18 ans. L'idée d'enfants-citoyens fait son chemin et les actions publiques qui permettent aux mineurs

1 Loncle, P. (2008). Pourquoi faire participer les jeunes?: expériences locales en Europe. L'Harmattan, INJEP, Marly-le-Roi, 240 p.

d'être citoyens se développent. On constate souvent deux dynamiques à ce sujet : soit les actions encouragent la pratique de la citoyenneté comme pour toutes personnes, soit elles permettent de s'exercer à la citoyenneté, dans une perspective d'apprentissage¹. Pour ces jeunes, tout le monde ne reconnaît ainsi pas leur rôle de citoyens. L'éducation populaire est une possibilité de soutenir les mineurs en tant que citoyens et ainsi de contribuer à ce qu'il puisse être partie prenante du système politique.

Les dispositifs encouragent à développer la citoyenneté chez les jeunes existent depuis plusieurs années. Pour certains, ils sont centrés sur les dynamiques représentatives. Les conseils d'enfants et de jeunesse (CEJ) en sont un exemple. Ce type d'actions n'encourage pas forcément les jeunes à se rapprocher de la vie politique institutionnelle. Les CEJ peuvent constituer des expériences de dépolitisation². C'est le cas si les questions traitées relèvent d'une démarche consensuelle. L'organisation de conflits d'idées, censés caractériser la politique, est alors absente.

Malgré la multiplication des démarches participatives proposées par les politiques de jeunesse en lien avec les associations d'éducation populaire, la participation électorale a plutôt tendance à décliner. Les actions pour inciter les jeunes à voter sont donc, semble-t-il, assez inefficaces.

À mon avis, plusieurs éléments peuvent expliquer ce phénomène. D'une part, les systèmes de participation faits pour les jeunes n'évoquent souvent pas directement la question de la représentation politique. Il s'agirait d'un objectif qui n'est pas affiché explicitement. Si la volonté de certaines expériences participatives est bien de former les jeunes citoyens à l'idée de voter, l'énoncer explicitement et questionner ceci serait essentiel. D'autre part, il semble que le problème de la mal représentation ne puisse trouver de réponses efficaces avec un simple message qui se résumerait à : *allez voter, c'est un droit important*. Si une grande partie des jeunes choisit de s'abstenir aux élections, peut-être est-il plutôt nécessaire d'inventer de nouveaux modes d'organisations politiques pour sortir de la crise démocratique dans laquelle nous semblons nous trouver.

L'éducation populaire peut constituer un espace d'expérimentation pour envisager de nouvelles modalités de décisions comme le font certains jeunes actuellement. Les juniors associations, organisations gérées par des mineurs et soutenues par des associations d'éducation populaire, constituent un exemple intéressant. Elles sont effectivement assez souvent structurées de

- 1 Muniglia, V., Cuconato, M., Loncle, P., & Walther, A. (2012). The analysis of youth participation in contemporary literature: A European perspective. Youth participation in Europe: Beyond discourses, practices and realities, p. 1-17
- 2 Boone, D. (2013). La politique racontée aux enfants : des apprentissages pris dans des dispositifs entre consensus et conflit : une étude des sentiers de la (dé)politisation des enfants. Thèse de doctorat, Université du Droit et de la Santé-Lille II.



manière collégiale sans forcément recourir à l'élection d'un président¹. À la place du conseil d'administration traditionnel, un collège d'animation qui réunit des personnes avec des responsabilités équitablement réparties peut aussi être mis en place dans les associations. D'autres systèmes comme la sociocratie, fonctionnant avec des cercles de décision se dotant de mandats et procédant sans élections, sont aussi à davantage mettre en œuvre. Les mouvements citoyens d'occupation de places et de lieux sont aussi propices aux tentatives d'organisations politiques alternatives. Les indignés, les mouvements *Occupy* et plus récemment *Nuit Debout*, ont permis à beaucoup de jeunes gens de s'engager dans une démarche d'éducation populaire, en constituant leurs propres espaces politiques. Le fait que certains citoyens, particulièrement des jeunes, ne souhaitent pas participer au système représentatif doit nous interroger et nous amener à réformer nos modèles d'organisations aussi à grande échelle.

Si les jeunes ne participent pas massivement aux élections, la question de leurs expressions dans les orientations des politiques publiques est à poser. En effet, des politiques conçues par des élus peu choisis par les jeunes peuvent paraître encore plus inadaptées si elles sont pensées uniquement à partir de l'expression issue des élections. Ce risque invite à créer à court terme des espaces de co-construction des politiques publiques dans une logique de démocratie participative et délibérative. Ceci afin que les citoyens ne participant pas au système représentatif puissent contribuer aux politiques publiques, en lien avec les élus. Dans ce type de processus, tous les citoyens, y compris les plus jeunes comme les mineurs, les étrangers ou les abstentionnistes peuvent contribuer. En matière de politiques de jeunesse, le dialogue structuré établit un cadre aux possibilités de co-construction². L'idée est de faire dialoguer les jeunes avec les décideurs, élus et responsables du territoire. Cette idée est mise en œuvre au niveau européen depuis plusieurs années et se développe maintenant pour les politiques de jeunesse en France, ainsi qu'au niveau local. Le dialogue structuré est d'ailleurs inscrit dans la loi depuis peu³. L'ambition du dialogue structuré est que les politiques de jeunesse soient réellement co-conçues et co-portées entre les

1 Poisson, F., & Porte, E. (2015). Juniors associations. La participation au prisme de la mixité. *Jeunesses, études et synthèses*, (30).

2 Bertrand, E., & Lopez, D. (2015). Co-construire les politiques de jeunesse : le chemin laborieux pour ancrer le dialogue structuré dans la réalité. *Cahiers de l'action*, (1), 71-79.

3 Loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, Article 54.

jeunes et les décideurs. L'important est donc de veiller à ce que son utilisation ne relève pas simplement d'un processus consultatif.

Si l'on s'intéresse à la dimension citoyenne des politiques de jeunesse, on comprend ainsi que l'articulation avec l'idée représentative et délibérative est importante. Pour aller plus loin, une des difficultés est de ne pas se limiter à expérimenter des formes de décisions publiques alternatives hors de l'institution et de construire des mécanismes délibératifs pour les politiques publiques. Ces idées sont essentielles et stimulantes, mais elles ne peuvent que compléter l'organisation politique générale, basée aujourd'hui sur des élections. Un des grands enjeux est ainsi selon moi d'engager des changements pour que les choix des animateurs de la vie publique, ceux qui ont actuellement des mandats d'élus, soient basés sur des considérations différentes d'aujourd'hui. De nouveaux systèmes basés sur des répartitions des pouvoirs horizontaux et avec des mandats impératifs et uniques seraient à expérimenter. L'idée principale est que nous puissions décider collectivement de l'organisation politique, avec les jeunes, les étrangers et tous ceux qui participent à la société. L'éducation populaire peut avoir un rôle important dans la promotion de ces idées et dans les tentatives d'organiser le système politique de manière à ce que chacun des citoyens contribue à l'organisation collective.

■ Fransez Poisson



Paroles croisées

Petit parcours à votre gré dans les paroles croisées et sans ordre entre - quelques - jeunes (Participants à Dire le Monde 2017) et élus (Jean-Jacques Mirassou et Patrick Pignard conseillers départementaux en Haute Garonne).

À vous de trouver un chemin...

Pour des raisons historiques et administratives, mais pas seulement, jeunesse, sport et éducation populaire sont intimement liés.

Sans la Jeunesse au Plein-Air certains jeunes ne verraient même pas la mer.

N'y a-t-il pas là un moyen de contrôle de notre projection d'avenir ?

La Politique mérite-t-elle la jeunesse ?

Il faut redonner vie et sens aux valeurs citoyennes : sens de l'effort, du partage, du respect des autres et de soi-même, des règles, de l'abnégation

Est-il possible de construire ensemble avec les adultes ?



“Peut-être manque-t-il aujourd’hui un rapport de forces qui permettrait la mise en œuvre d’une vraie politique jeunesse, tant sont puissants les freins.”

“Si ça ne pousse pas derrière, ça n’avance pas.”

“Comment définir une politique pour une catégorie d’âge qui n’est pas confrontée aux mêmes situations problématiques ?”

“Une politique de jeunesse qui serait une grande cause nationale devrait s’appuyer sur la politique de la ville et sur l’éducation nationale.”

“Peut-on penser qu’un jeune tout juste majeur puisse avoir la maturité pour comprendre, parler et exercer la politique ?”

“Le sport est un formidable moyen d’intégration, d’insertion sociale, de préparation au travail et à un avenir de changement de métiers plusieurs fois dans la vie.”

“Comme le disait Jaurès il faut avoir confiance en l’homme, donc dans la jeunesse.”

“Mais à qui, servent les politiques de jeunesse” ?

“Il est nécessaire de développer les droits mais aussi les devoirs.”

“Les politiques “jeunesse” isolent-elles encore plus les jeunes du reste de la société ou les mettent-elles en lien avec elle ?”

“Il n’est pas certain qu’aujourd’hui nos enfants aient plus de chance que celles que nous avons eues.”

“Au nom de quoi les “adultes” savent ce qui est bon et juste pour les jeunes ?”

“Comment apprendre l’autonomie à l’école ?”

“Si le bonheur c’est de pouvoir déterminer sa vie, je ne suis pas sûr que ce soit plus facile aujourd’hui.”

“Ça sert à quoi, une politique jeunesse ?”

“On doit accompagner les jeunes vers la citoyenneté et l’emploi, grâce aux Missions locales.”

“Pourquoi la politique jeunesse n’est-elle définie que par des dispositifs ? Y a-t-il une visibilité au-delà de ceux-ci ?”

“Un accompagnement, c’est un professionnel rompu aux filières qui aide un usager, jeune s’il l’est, à s’y retrouver aussi.”

“Nous savons aujourd’hui que les jeunes n’ont pas vraiment leur place dans l’élaboration des politiques les concernant.”

Pour faire société, développons le Service Civique !



MARIE TRELLU-KANE,
Fondatrice d'Unis-Cité
association pionnière du Service Civique en France

Voilà un plaidoyer pour l'approfondissement d'un dispositif en voie de développement qui s'inscrit dans une politique citoyenne ouvrant la jeunesse à un engagement collectif qui doit être autre chose qu'une voie d'attente ou d'utilisation d'une main-d'œuvre à bon marché.

Le Service Civique : un dispositif qui a fait ses preuves

Sept années, 200 000 jeunes mobilisés, 89 % de taux de satisfaction : le Service Civique est un succès. Il est plébiscité, par les jeunes (89 %¹ de ceux qui sont en service se sentent utiles aux autres et à la société et 89 % se disent satisfaits ou très satisfaits de l'expérience), mais aussi par les structures qui leur confient des missions, qu'elles soient associations, collectivités locales ou administrations... Les mouvements de jeunesse sont d'ailleurs favorables à son développement, comme le Mouvement Associatif, qui a lancé un appel aux candidats à la présidentielle en ce sens ("*Une conviction plus forte que jamais : Oui au Service Civique universel !*"). Il est également massivement soutenu par nos élus de tous bords, comme par le Conseil Économique et Social, qui le voit, dans une étude parue en mars 2017, comme "*une réussite à confirmer*".

Si le Service Civique est avant tout une opportunité offerte aux associations et aux services publics de notre pays de s'appuyer sur les forces vives et l'envie de servir de nos jeunes pour améliorer le service rendu aux populations, lancer de nouveaux projets, ou encore soulager les équipes de permanents professionnels, il est aussi un formidable vecteur d'insertion citoyenne et professionnelle des jeunes.

80 % des jeunes pensent que le Service Civique est "*un bon moyen pour renforcer le sentiment d'appartenance à la France et aux valeurs républicaines*". Pour 93 % d'entre eux, il a été un moyen de rencontrer des personnes d'horizons et de profils différents. 57 % des jeunes qui n'étaient pas inscrits sur les listes électorales avant leur Service Civique l'ont fait depuis ou ont l'intention de

1 Ces chiffres sont issus des sondages IFOP et Kantar-Sofres diffusés par l'Agence du Service Civique, décembre 2016.

le faire, 80 % d'entre eux ayant bien l'intention d'aller voter... Le Service Civique semble bel et bien remplir sa mission d'éducation à l'engagement, à la citoyenneté et au vivre ensemble...

Son impact en termes d'insertion professionnelle des jeunes est également confirmé par les dernières études : nombreux sont les jeunes qui estiment que leur expérience de Service Civique leur a permis d'acquérir des compétences utiles pour leur avenir professionnel (86 %), de profiter de l'expérience de professionnels (81 %), ou encore de découvrir le monde du travail (70 %). 70 % des anciens volontaires sont d'ailleurs en emploi ou en formation six mois après la fin de leur service, jusqu'à 82 % chez Unis-Cité, où pourtant 35 % des jeunes sont sortis de formation initiale avant l'obtention de leur baccalauréat... Une chose est certaine : le service civique est l'année de césure qui évite à beaucoup des erreurs d'orientation dans le choix de leurs études supérieures, et permet à tous les jeunes de développer des compétences transversales et savoirs-être devenus essentiels sur le marché de l'emploi.



S'il ne peut constituer l'alpha et l'oméga des politiques de jeunesse et de soutien à la vie associative, le Service Civique devrait être massivement développé, pour devenir une étape naturelle dans le parcours de tous nos jeunes

"Le service civique a réussi ce formidable pari d'être triplement gagnant : Il réconcilie les jeunes avec la chose publique, en leur permettant d'expérimenter ce sentiment essentiel qu'est "l'utilité sociale", il leur fait prendre conscience qu'ils peuvent et doivent tous être acteurs de notre société. Il leur permet aussi d'avoir une expérience conséquente (6-12 mois), et de développer sur cette durée des compétences et savoirs-être qui leur sont ensuite précieux pour entrer dans la vie professionnelle", peut-on lire dans un récent article du média en ligne Réussir-ma-vie.

67 % des jeunes se déclarent prêts à s'engager volontairement dans ce service civique *gagnant/gagnant* - soit un potentiel d'environ 500 000 jeunes par an¹... Or le nombre de places proposées en 2016 était de... 70 000. On voit donc le pas à franchir ! Il n'est pas étonnant qu'en 2016 encore, malgré le nombre significatif de jeunes passés par le service civique dans l'année (100 000), trois candidats au service civique sur quatre n'ont pas trouvé de mission...

Quand on voit ce que coûtent à notre système éducatif les erreurs d'orientation (40 % des étudiants en 1^{re} année universitaire s'arrêtent avant la fin de leur année, soit 8 à 10K par jeune perdu pour notre système d'enseignement supérieur), quand on voit le drame humain, et le coût pour la collectivité de ces jeunes *"ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation"* (les NEETS)¹, l'on est en droit de se

1 Ces chiffres sont issus des sondages IFOP et Kantar-Sofres diffusés par l'Agence du Service Civique, décembre 2016.

demander pourquoi la collectivité nationale n'investit pas davantage dans le déploiement du Service Civique, pour qu'il soit réellement accessible à tous les jeunes, des villes comme des campagnes, des quartiers riches comme des quartiers populaires, et devienne une sorte d'année de césure citoyenne naturelle dans le parcours de tous nos jeunes...

D'autant plus que nous pourrions, dans le cadre d'un service civique massivement développé, mobiliser des dizaines de milliers de jeunes sur des missions spécifiques correspondant à des *grandes causes nationales*, comme la lutte contre l'isolement de nos personnes âgées, l'éducation des populations à la transition écologique, la prévention des conduites à risque, ou encore l'éducation à la citoyenneté et à la non-violence.

Comment rendre le Service Civique réellement Universel ?

Comment réussir une telle montée en charge du Service Civique sans en perdre le sens et l'utilité sociale ? Du haut de nos vingt années d'expérience dans la mobilisation et l'encadrement de jeunes en Service Civique (Unis-Cité ayant servi d'inspiration et de modèle à la création du dispositif), voici ce qu'il me semble être aujourd'hui nécessaire, non seulement pour augmenter massivement le nombre de missions proposées aux jeunes, mais aussi pour renforcer la qualité et l'impact du service civique.

1. Conserver les fondamentaux qui font la force du dispositif

En premier lieu et avant toute chose, maintenir le cadre de durée prévu par la loi de mars 2010 : 6 à 12 mois, essentielle pour que

les jeunes gagnent de l'expérience et des compétences utiles pour leur propre insertion, et nécessaire pour que ces jeunes soient réellement utiles aux structures qui les accueillent. Un service civique d'une durée inférieure à 6 mois ne serait pas efficace en termes éducatifs et d'insertion, et ne correspond pas aux besoins des acteurs de terrain qui demandent tous à pouvoir accueillir les jeunes sur des durées de 6, voire 10 mois... Le reste du cadre posé par la loi de 2010 est également à préserver (principe de la mission(s) d'intérêt général, de l'indemnisation, d'un tutorat adapté, de temps de formation citoyenne, et l'objectif de mixité sociale).

2. Renforcer les spécificités du service civique pour en garantir l'impact spécifique

Afin de marquer le caractère éducatif du service civique, le nombre de journées consacrées à la *formation civique et citoyenne* en cours de service civique devrait être augmenté, pour constituer l'équivalent d'au moins une journée par mois (soit 8 jours sur un service de 8 mois). De même, afin de garantir la non-concurrence à l'emploi, mais aussi l'accessibilité du service civique aux jeunes moins autonomes, les missions de service civique devraient être réservées aux missions collectives, réalisées au moins à 2 ou 3 jeunes. Ce système permettrait de marquer clairement la différence entre une mission de service civique, apprentissage de l'action collective et solidaire, et le stage ou l'emploi aidé. Il faciliterait par ailleurs l'accès du service civique à de nombreux jeunes qui aujourd'hui n'y trouvent pas forcément leur place...

1 L'OCDE estime à 22K€ le coût pour la collectivité, d'un jeune NEET.

3. Mettre les moyens humains et financiers nécessaires au Service Civique pour tous

Pour finir, il va de soi que la généralisation du service civique, pour qu'il devienne accessible à tous les jeunes, demandera des efforts financiers complémentaires de la part de l'État, malgré la croissance notable du budget alloué au dispositif depuis 2010. Outre l'augmentation naturelle du budget liée à l'augmentation du nombre de jeunes concernés, deux lignes de dépenses non encore prises en considération devront l'être : le déploiement sur l'ensemble du territoire, de *plateformes territoriales d'appui au développement du service civique*, dans l'idéal confiées aux associations expérimentées, pour promouvoir le service civique, convaincre les structures éligibles au service civique de l'intérêt d'accueillir des jeunes, les aider à définir des missions adaptées puis à mobiliser et accueillir les jeunes ; le financement de l'encadrement des jeunes moins autonomes, notamment des jeunes sans qualification et en difficulté d'insertion, qui sinon risquent de ne pas trouver de structures pour les accueillir, malgré l'effet tremplin considérable que cette expérience peut constituer pour eux.

L'État devra pour finir s'appuyer fortement sur ce qu'on appelle *l'intermédiation* : le portage juridique des jeunes par de gros réseaux associatifs expérimentés¹, qui permet de lever les freins administratifs qui parfois découragent les structures d'accueillir des jeunes, et d'assurer un *double tutorat* susceptible d'améliorer la qualité de l'encadrement des jeunes sur le terrain.

Pour conclure, je dirais simplement que si les formes d'engagement des jeunes sont et doivent rester multiples, si le service civique ne peut être l'unique élément d'une politique jeunesse ambitieuse, il constitue tout de même une forme particulièrement aboutie et riche d'engagement et d'apprentissage, un outil clé de notre politique de cohésion sociale, qu'il convient aujourd'hui de développer encore plus massivement. Investir aujourd'hui dans le développement du Service Civique représente clairement un investissement d'avenir, dont la valeur des impacts dépassera largement l'investissement initial. Car quoi de mieux pour changer la société, que faire en sorte que les jeunes aident les autres en s'aidant eux-mêmes...?

■ Marie Trelu-Kane

1 Comme Unis-Cité bien sûr, mais aussi les missions locales ou la Ligue de l'Enseignement



Échange de lettres

Nous avons reçu cette lettre d'une enseignante qui souhaitait apporter un éclairage sur la souffrance au travail qui est le lot aujourd'hui, d'un grand nombre de ses collègues. Nous en publions volontiers les principaux extraits car ils nous semblent significatifs d'un grand désarroi et d'une vraie colère.

Monsieur le Proviseur, chers collègues,

Je me permets de vous écrire ce soir pour vous raconter un incident. Aujourd'hui vendredi 25 novembre, en réunion de travail sur ma pause déjeuner avec des collègues en C215 à 13h, j'ai dû, comme chaque fois à la même heure, descendre trois fois dans le hall qui se trouve devant le foyer pour tenter d'obtenir un peu de calme : hurlements, portes du foyer claquant très fort et de façon répétée malgré l'écriteau et les venues ponctuelles des surveillants.

Les élèves, auxquels je m'adresse sans les connaître, me répondent avec un mépris affiché pour l'autorité que j'incarne.

Au bout de dix minutes, je descends de nouveau : cette fois, les hurlements sont causés par un élève qui "s'amuse" à brandir une ceinture de cuir épaisse sur une jeune fille, laquelle "s'amuse" à hurler. Le jeune homme prétend jouer. Elle, ne dit rien et s'en va furtivement.

Je demande au jeune homme de m'accompagner à la vie scolaire et dois réitérer ma demande par dix fois car il s'arrête en chemin, faisant le fanfaron avec ses camarades. Il rend, au passage, la ceinture à une fille de sa classe.

À la vie scolaire, il commence par nier, devant les surveillants la Conseillère, en demandant "des preuves".

Je me mets en colère en hurlant (ce qui n'est pas du tout dans mon tempérament), tant je suis excédée par autant de mauvaise foi et d'irrespect insolent.

Je lui dis que l'usage d'une ceinture pour menacer autrui est interdit ; il me rétorque : "nous, on joue comme ça". Je lui réponds qu'il est dans un établissement scolaire où personne n'a le droit de jouer ainsi. Il continue sur le mode de la mauvaise foi.

Je lui fais finalement une fiche incident ; il est presque étonné ; moi je suis dépitée car je me demande à quoi elle servira.

Cet incident m'amène, Monsieur le Proviseur, à vous alerter à nouveau sur de prétendus "jeux" qui sont fréquents dans le lycée : filles tirées par les cheveux par des garçons qui les filment ou qu'elles filment (je ne sais pas qui ou quoi croire) ; garçons qui hurlent violemment d'un coup dans l'oreille d'autres garçons, bizarrement moins costauds qu'eux ; claques fortes données régulièrement sur l'arrière du crâne.

Tout ceci me conduit à deux réflexions que je voudrais partager avec tous : prendre sur soi, intérioriser l'idée que l'on ne peut pas travailler sur son lieu de travail et qu'on doit en subir la violence comme on porterait sa croix, sous prétexte qu'il faudrait que jeunesse se passe me semble une erreur profonde. Tous les membres de l'équipe éducative ont un rôle pour faire grandir TOUS nos élèves vers des formes de rapports sociaux respectueux de chacun, de soi, et du cadre collectif. Et puis la phrase "nous on joue comme ça" repose sur une partition "nous / vous" ou "nous / eux" qui n'a pas de légitimité dans une école de la république même si, de fait, elle exprime la banalisation de clivages sociaux, peut-être la profondeur de clivages de classes "racisés", et leur instrumentalisation par un petit malin. Tolérer, en tant qu'équipe pédagogique, de tels usages sous prétexte qu'ailleurs (où ? Dans les cités ???? Chez les pauvres ???), ils seraient ordinaires, serait selon moi une autre très lourde erreur. La règle du respect (de soi et d'autrui) ne devrait pas varier selon les groupes d'élèves. Je verrais même de la condescendance sociale, de notre part, à tolérer ces usages au nom d'une prétendue diversité de milieux et de clichés/stigmates habilement retournés. Si ces pratiques viennent généralement du collège, elles n'ont plus leur place au lycée, car le lycée correspond à une étape de plus vers la maturité et l'autonomie.

Cela m'amène, Monsieur le Proviseur, en dépit de mon ignorance à l'égard de toutes les mesures que vous prenez déjà face aux incivilités ou violences à formuler les demandes suivantes : serait-il possible que des sanctions justes et sévères soient systématiquement données aux élèves dont nous constaterions de tels actes de violence physique ou symbolique ? Serait-il possible que les collègues qui constatent ce genre de faits fassent régulièrement des rapports ? Serait-il possible que les hurlements, même bon enfant, commencent à faire l'objet, parfois, de sanctions proportionnées, puisqu'il s'agit de faire respecter le cadre de travail que la collectivité se donne les moyens d'offrir à ses enfants ?

Ma conviction (mais nous pourrions en discuter collectivement) c'est que sur ce genre de choses, les discussions et paroles (qui entraînent souvent négociations et mauvaise foi) n'ont pas lieu d'être : je crois qu'il faut des actes qui posent des limites nettes. Nous saurons expliquer en temps utile à tous les élèves, concernés de près ou de loin, pourquoi certaines choses leur sont interdites à tous et l'enjeu démocratique que cela représente.

Je vous prie de m'excuser pour ce courriel fleuve dont, en fin de semaine, chacun voudrait bien se passer.

Soyez assurés de mon attachement profond à mon métier et au service public d'éducation.

■ Une enseignante

Nous avons imaginé, en toute solidarité avec l'ensemble du corps enseignant, une réponse possible d'un Proviseur qui, s'il est ici imaginaire, n'est pas inimaginable.

Chère Madame, chère collègue.

C'est avec une grande émotion, mais aussi avec un peu de tristesse, que je reçois votre courrier électronique.

Je ne suis pas un enseignant et les responsabilités que j'exerce à vos côtés ne sont pas de même nature que les vôtres. C'est un choix que j'ai fait il y a longtemps, quand à la fin de mes études, j'ai compris que je ne pourrai pas supporter de donner directement, *en face-à-face* la main à un système qui trie, classe, distingue pour finalement exclure celles et ceux qui ne sont pas à sa convenance.

Je ne suis pas non plus totalement un décideur, expert en sciences académiques ou politiques, pour réformer une école qui n'est plus depuis longtemps un véritable *service public d'éducation* mais un outil de reproduction impitoyable.

Je suis cependant votre *collègue* dans la souffrance, la désillusion, l'écœurement, dans ce qui vous indigne quand vous constatez que vous ne pouvez faire correctement le métier dont vous rêvez et qui est celui de transmettre.

Comment poser des limites pour des jeunes filles et des jeunes gens qui ont tous les jours le spectacle de leur transgression par ceux-là mêmes qui devraient donner l'exemple de leur respect.

L'éducation, c'est la vision d'un monde que nous donnons, nous *les grandes personnes*, c'est l'image de ce dont nous rêvons pour tous et que nous inventons dans chacun de nos choix, à tous les instants. Les enfants nous regardent et s'éduquent dans ce regard.

Avant de savoir quoi faire, il faut essayer de comprendre le pourquoi. C'est *aller à la racine*. Ne pas se contenter de réformer, de tenter de soigner ou de contenir, mais remonter aux causes quand leurs conséquences nous rendent impossible la vie. Réinstaller des limites et de l'autorité à l'école, mais aussi à l'hôpital, dans le quartier, la ville, la famille, le travail supposerait que ces limites existent aussi pour ceux qui pillent sans vergogne la planète, fraudent le fisc, exploitent les salariés ou les artisans, affament les agriculteurs et détruisent notre environnement de leur insatiable appétit de richesse.

Autrement, cela ne servira à rien, pas même à vous redonner confiance. On ne peut pas souhaiter un monde qui serait assis sur la menace, la sanction, la surveillance parce qu'il existe déjà et que, comme vous le constatez, il ne vous protège plus de rien.

Réfléchissons deux minutes : 15 élèves par classe, pas d'établissements de plus de trois cents élèves et un fonctionnement auquel élèves, enseignants, personnels et parents consentiraient après discussion, débats, échanges.

Finie la compétition, les notes, les classements, évaluations, les devoirs – a-t-on jamais appris par devoir ? – les têtes bien pleines, les concours, examens, la sélection en tous genres, l'imbécilité des voies de l'excellence, l'avenir plus ou moins doré du commerce futile et prédateur, la carrière insolente de l'expertise en surplomb.

Et puis plus de parents sans activité, plus de mères seules qui se demandent chaque soir de quoi sera fait demain, plus de mal logés, de quartiers ou de villes insalubres, mal entretenues, dans lesquelles le centre insulte les périphéries, plus de jeunes méprisés, condamnés avant même leur naissance à la relégation, au rebut et qui ont compris là où l'on va les envoyer.

Car ma chère collègue, ils savent. Ils savent qu'ils ne peuvent pas même espérer une condition que vous trouvez pourtant et à juste titre si inconfortable.

Alors, que feriez-vous à leur place ? Et que pensez-vous que je puisse faire à votre place ?

Vous vous insurgez avec justice. Mais vous, là où vous êtes, quel est votre rôle et comment le tenez-vous ? Je suppose que vous êtes une belle personne et alors je vous propose de vous demander ce que vous, vous pouvez faire avec eux, en tenant compte de ce qu'ils savent et que nous oublions aussitôt dit.

S'il vous plaît, n'en restez pas aux conséquences, mais pensez aux causes et demandez-vous comment agir.

Bon courage. Il en faut par ces temps agités, mais s'il vous plaît ma chère collègue, ne vous trompez pas de combat.

Et je m'engage, pour ma part, à être solidaire de vous quand vous aurez décidé là où est votre réel antagoniste.

Bien sincèrement à vous et à vos collègues.

■ Le proviseur

Quand l'engagement change de forme



STÉPHANE TRIQUENAUX

Comédien-intervenant responsable de projet
à Arc-en-ciel Théâtre Poitou-Charentes.

La parole ici à un *quarantenaire* à qui la nostalgie ne bouche pas les yeux et qui propose une nouvelle manière de voir les relations inter-générationnelles. Et si chacun, comme les grands-mères, restait à sa place ?

S'il est un enseignement *des nuits debout*, c'est le constater que les formes d'engagements bougent pour la *jeunesse*. Il y a encore trente ans, le syndicalisme et les partis politiques trahissaient l'engagement des jeunes. Dans les années 80, nous étions nombreux à *emmerder le front national*, à rêver d'une France black-blanc-beur-touche pas à mon pote (#TPMP ? Lol), et pour certains encore, sans grand enthousiasme, à vouloir *changer la vie, ici et maintenant*.

Force est de constater qu'elle a changé la vie, mais pas exactement comme nous le souhaitions. Ici, il n'est pas question de contrition ou d'une quelconque repentance, juste d'un constat. Ces rêves qui nous avaient été légués par nos pères, un peu comme des cadeaux empoisonnés à vrai dire, ne sont plus que cendre. Finalement de l'utopie de l'après-guerre, ne reste qu'un mensonge républicain, dont les enfants nés dans les années soixante-dix ne sont que des héritiers un peu mal à l'aise... Mal à l'aise parce que dès le début nous avons vu, malgré nos révoltes, nos craintes et nos espoirs, que le *modèle* de lutte et le *modèle de vie* qui nous étaient légués

ne fonctionnaient déjà plus. Et entre le conflit de loyauté (on n'allait quand même pas dire à nos pères que le monde qu'ils nous laissaient était mal parti) et la presque culpabilité de vouloir construire un monde un peu contre eux (ici les mauvaises langues nourries aux thérapies de comptoir ne sauront s'empêcher de parler de notre besoin de *tuer le père*), nous n'avons pas, nous non plus, été plus glorieux dans notre capacité transformatrice, peut-être parce que les slogans, comme nous n'avons pas tardé à le voir, ne voulaient pas dire grand-chose !

La vie et le monde ont continué, non pas leur dérive, mais à dérouler le cours imperturbable d'un projet qui n'était pas le nôtre.

Pendant les enfants des années 80 ne sont pas pour autant sacrifiés. En vérité, cette génération est une génération de transition, celle qui permet de voir émerger une nouvelle jeunesse qui se tenant debout en 2016 a su s'émanciper de la culpabilité, pour construire, sans complexe, son monde, avec ses propres modes d'engagement. Alors bien entendu nous pourrions dire que ces jeunes Y (encore un slogan, belle invention de vieux

qui tentent de discréditer sa jeunesse) ne seraient pas *engagés* comme il le faudrait, qu'ils seraient le triomphe des individualistes, etc. Mais à y regarder de plus près, elle s'engage bien cette jeunesse.

Ah, elle ne milite plus dans les partis ? Mais qui voudrait aujourd'hui s'engager dans un parti politique ? Hé oh, faudrait peut-être arrêter de prendre les gens pour des imbéciles ! S'engager dans un parti pour quoi faire, prendre le pouvoir ? Le confisquer de manière oligarchique ? Se faire élire sur un programme qui de toute façon ne sera pas appliqué ? À d'autres. La nouvelle chair à canon, n'a plus envie d'en être.

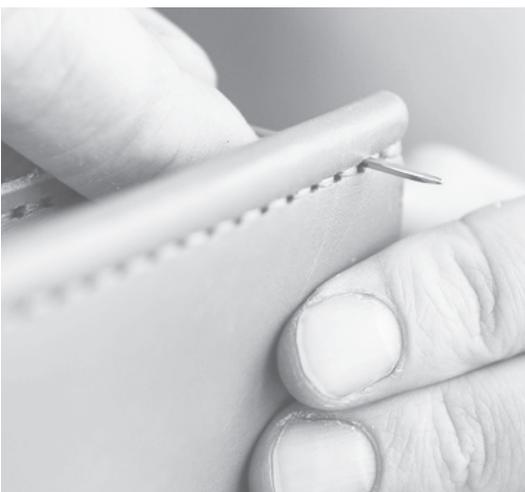
S'engager dans un syndicat ? Pour défendre ses droits de salariés ? Mais qui aujourd'hui dans la jeunesse peut penser à revendiquer des droits de salariés alors même que la notion d'emploi est – là encore – un peu comme le dodo espèce disparue, voire même comme le dahut, animal imaginaire. Et là où le peu reste, la loi el Kohmri (loi Vals-Macron en fait) vient confirmer qu'aucun de nos gouvernants n'a fait de l'entrée dans la vie sa *priorité* réelle, concrète, et qu'aucun discours ne parviendra à faire avaler cette grosse couleuvre.

Dans le monde associatif ? Pour quoi faire ? A-t-on besoin de statuts, d'assemblées générales et autres conseil d'administration pour faire ensemble ? Le monde associatif meurt de *l'absence de relève* ? Et bien qu'il meure. Car en réalité si la *relève* ne se bouscule pas au portillon, c'est que le modèle est obsolète, et qu'il ne se remet pas en question, persuadé d'être la panacée démocratique et que bien souvent il n'offre rien de mieux qu'une *entreprise concurrente sur le marché* dont les modes de fonctionnement ont copié sur celui des dominants.

Quant à l'éducation populaire, dont on pourrait regretter qu'elle ne soit plus la formation politique des jeunes adultes, force est de constater qu'elle ne questionne pas, là encore, son modèle, et qu'au-delà des discours, elle est majoritairement tenue (je peux citer des noms ;-) ! Par des caciques, qui continuent de penser que le peuple est ignorant (et la jeunesse davantage encore) et qu'il convient de l'éduquer ! Car après tout si le savoir existe, il faut le faire descendre dans les têtes bien vides de ce con de peuple qui va voter pour Marine Le Pen... Et de voir revenir les vieux démons d'un communisme excessif qui pensait *faire le bonheur du peuple*, contre son gré s'il le faut !

Mais ne nous trompons pas. Les divers *refus du capitalisme* quelle que soit la chanson, ne sont qu'emballages qui, masqués par l'image du loisir et de la possession, nous laissent en esclavage de la même manière, juste un peu plus perverse puisqu'ils nous font croire que *c'est nous qui choisissons...*

Alors bien sûr, il nous reste notre *pouvoir d'agir* – "*l'empowerment*" qu'ils disent. Avec toute l'ambiguïté que cette notion fourre-tout comporte. Car après tout, si on n'a pas de travail, pas de logement décent, que l'on subit 10 contrôles d'identité par jour, que l'on se fait harceler dans les transports en



commun, que l'on est obligé de travailler à côté de nos études parfois même dès le lycée, que l'on se retrouve dans des *conseils municipaux de jeunes* à singer les vrais décisionnaires en s'occupant des *vieux* et des divers téléthons, c'est peut-être que l'on n'a pas assez fait fonctionner notre *pouvoir d'agir*, pas vrai ?

Et s'il ne nous restait qu'une chose à faire au fond : commencer par s'asseoir, la regarder, l'écouter cette jeunesse et entendre ses propositions. Commencer par comprendre enfin que le *monde demain* dont elle trace les contours sera par définition le sien. Et que même si nous sommes quand même encore un peu concernés, il nous faut comprendre et accepter que même s'il ne nous convient pas, ce futur sera fondamentalement plus le leur que le nôtre même s'il nous reste un bail de vie commune, non ?). Et qu'il convient peut-être, tout simplement de l'accompa-

gner chacun à notre place, ni plus humble, ni plus dominante que les plus jeunes ou les plus vieux. Sortir enfin de la domination des uns sur les autres, et surtout ne pas vouloir la remplacer par les autres sur les uns !

Et comme j'ai encore de la mémoire, je me rappelle, aux dernières élections présidentielles d'une discussion avec ma grand-mère. Lorsque je lui ai demandé pour qui elle allait voter, elle m'a renvoyé la question. En lui expliquant mon choix elle m'a dit "*Ce n'est pas le mien, mais je vais faire comme toi*". Et devant mon étonnement elle m'a répondu : "*Stéphane, il me reste au mieux 10 ans à vivre. Et tu voudrais que je choisisse le monde auquel je crois moi et pas toi, pour te faire vivre dedans ?*".

Merci. Cela sert parfois la sagesse des grands-mères !

■ Stéphane Triquenaux



ce qu'on en retire

Voilà un dispositif nouveau qui est celui d'une *politique de la ville*. Engagé nationalement dans un accompagnement des Conseils citoyens, le réseau coopératif Arc-en-ciel Théâtre peut témoigner d'une belle et forte expérience qui lui permet de faire le point sans *jeter le bébé avec l'eau du bain*. Ce constat ne vaudrait-il pas pour toute *politique de... ?*

Conseils Citoyens : course d'obstacles ou piège infernal ?



BRUNO BOURGAREL
est le délégué national du réseau
coopératif Arc en ciel théâtre

La loi pour la création des conseils citoyens partait d'un constat et d'une bonne intention : ce serait malin d'associer les habitants aux choix qui les concernent ! Personne n'est dupe bien sûr que ce choix n'a été fait au bout de 30 ans de politique de la ville, après le constat de 2005 que la colère risquait de submerger toute politique publique, et sous l'impulsion de la mission Baqué-Mechmache qui exigeait enfin que soit entendu combien l'envie et la demande de participation sont grandes.

On rappellera que la proposition de ce rapport était d'une part de réinventer des dispositifs de démocratie vivante, pas des instances formelles, et d'autre part de faire cela pour tout le pays et non seulement pour les quartiers en politique de la ville.

La loi étant écrite, il s'agit tout de même de ne plus laisser les décisions concernant un quartier aux seuls experts – professionnels comme élus –, mais d'y associer les habitants : et ce n'est pas rien ! De plus, des règles prévoient des garanties pour associer réellement des habitants – tirage au sort, séparation d'avec les pouvoirs locaux, obligation de reconnaissance dans les instances officielles... – après des années et des années d'esbroufe dans les lesquelles les habitants étaient les bienvenus

pour faire de la figuration, ce n'est encore pas rien ! Mais alors, qu'avons-nous vu ?

D'abord, nous resterons toujours immensément touchés par l'engagement des *habitants* et l'espoir qu'ils mettent dans cette nouvelle démarche, bien qu'étant souvent dépités, voire meurtris, de tous les dispositifs précédents : ils ne sont pas dupes, y croient à moitié, mais "*puisque'il y a un moyen, on va encore l'essayer*". Et d'y mettre de leur temps, de leur énergie, "*pour le quartier, pour l'avenir, pour tout le monde*".

Ensuite, et cela ne surprendra personne, selon que la préparation et la mise en place sont faites en dynamisant ou en renâclant, on a toutes les chances de faire réussir ou tomber à l'eau le conseil citoyen. On pourrait

commencer par un florilège de déclarations illégales d'élus locaux : – *“jamais je ne ferais de conseil citoyen, c'est inutile, nous sommes élus, c'est à nous de décider”* – *“de toute façon, le périmètre a été décidé contre notre avis, la politique de la ville c'est pour tous les habitants pas que pour les pauvres, on fera bien ce qu'on veut”* – *“le conseil citoyen ce sera le conseil de quartier que nous avons mis en place il y a deux ans, on ne change rien, c'est notre ville quand même”* –...

Et il suffit bien souvent d'appliquer à la lettre les circulaires pour mieux s'étonner que cela ne fonctionne pas : pas d'information publique, pas d'explications... On serait surpris que des habitants soient subitement emballés par un tirage au sort en catimini sur injonction du préfet !

Sortie des mauvaises intentions, la construction de conseils citoyens reste cependant périlleuse, car dans les règles données minimales, on doit associer tous les partenaires habituels en plus des habitants. On ne peut donc éviter les tensions locales et l'historique des relations : le bailleur HLM a-t-il de bonnes relations avec la mairie ? Le centre social s'entend-il avec l'amicale des commerçants ? Les services techniques connaissent-ils l'association des jeunes ? Etc. La composition de la moitié du conseil citoyen, fera aussi poids : selon la dynamique enclenchée, on y trouvera des personnalités associatives connues et re-(voire trop) connues, des commerçants surpris d'y être, de nouveaux réseaux ravis d'avoir enfin droit à la parole... C'est-à-dire des personnalités qui entraîneront ou ralentiront.

Car la tentation est grande pour les pouvoirs locaux de présenter le conseil citoyen *contre* des dynamiques existantes, ou pour limiter un contre-pouvoir qui ne plaît pas, au nom d'une nouvelle représentation légale qui serait donc vierge des enjeux que tout le monde connaît ! De même, la manière de procéder au tirage au sort peut rapidement trier et orienter la

composition du conseil citoyen : uniquement parmi des volontaires déclarés, mais au risque d'avoir encore les mêmes ? À partir des listes électorales, même si l'on sait que plus de la moitié des habitants n'y est pas inscrite ? À partir de la liste des locataires des bailleurs sociaux, ce n'est pas légal, à moins de faire appel à un huissier qui garantit l'anonymat ? À partir des adhérents du centre social, mais ce n'est pas toute la population ?...

Parce qu'il ne faut pas oublier que nous restons libres de déménager quand bon nous semble et de déclarer ou pas notre lieu d'habitation ! La population d'un quartier quel qu'il soit, est mouvante. Peut-on prévoir avant même son existence l'ouverture et le renouvellement du conseil citoyen ?

Une fois réuni, la première question du conseil citoyen est donc inévitablement de se demander ce qu'il est. En quoi représente-t-il les habitants (et doit-il les représenter ?). Que doit-il faire : donner un avis dans les instances du contrat de ville ? Mais a-t-il *un seul* avis, ou représente-t-il les avis divergents de la population ? Mais alors comment récolter l'avis des habitants dans leur ensemble ? Doit-il faire des propositions pour le quartier ? Mais lesquelles et à propos de quoi : Il y a déjà des professionnels de l'urbanisme, du logement, de l'éducation, de la sécurité, de la famille... ? Et surtout : à quoi sert ce travail ? S'il est annoncé que le conseil citoyen est de droit membre des instances d'orientation du contrat de ville, quelles garanties aura-t-on du poids de sa parole dans des réunions où les représentants institutionnels sont habitués à travailler ensemble (et avec leur jargon) depuis des années ?

Plus profondément : pourquoi le conseil citoyen aurait-il subitement la science infuse et les propositions géniales que n'ont pas eues les instances existantes depuis 30 ans ? La logique immédiate de toutes ces questions amène alors à vouloir se *qualifier* : se

former pour comprendre la logique institutionnelle, se *former* pour parler de manière à être entendus, se *former* pour mieux être représentant des habitants, se *former* à la compréhension des rouages de l'État, de l'urbanisme, du logement, de l'éducation, de la vie associative...

C'est ce développement actuel que l'on voit fleurir partout : des formations pour les nouveaux conseillers citoyens, comme il existe des formations pour les conseillers municipaux, pour les conseillers départementaux, etc.

Car les partenaires à rencontrer sont des personnes qui ont le temps et la qualification de par leur fonction, des personnes qui s'occupent de leur domaine à plein-temps, appuyées sur de solides structures administratives (État, mairie, sociétés, agences, associations...) là où les membres du conseil citoyen ne peuvent qu'accorder quelques soirées bénévoles par semaines.

Hélas, n'a-t-on pas créé là une dynamique qui viserait une nouvelle fois à faire croire que les habitants sont incapables ? Ainsi donc, il faudrait les *former* ? Mais nous sommes parvenus à l'opposé de la logique proposée par les inspiroteurs de la loi : il ne s'agit pas de créer un nouvel étage de représentation pour une nouvelle caste qualifiée ! Il s'agit d'entendre et de prendre en compte l'avis des habitants, *quels qu'ils soient et sans préalable !*

On voit bien ici que la construction d'une instance formelle a l'intérêt de poser toutes les questions de fonctionnement de la démocratie, mais qu'elle oblige à fabriquer de nouvelles cases institutionnelles copiées sur celles existantes, et de forcer tous les participants à y rentrer pour pouvoir agir. Si l'on veut sortir du mépris des habitants, qui ne pourraient agir efficacement qu'une fois *formés et organisés*, il faut sans doute résister à prendre pour modèle les institutions existantes.

Mais alors il faut une attention de tous les instants, y compris pour lutter contre la bonne

volonté de chacun dans l'idée d'être *efficace*. Car le réflexe est de reproduire les systèmes que nous connaissons : la délégation politique ou électorale.

On pourrait bien sûr revenir à l'origine et penser qu'il n'aurait peut-être mieux valu créer les conseils citoyens comme instance formelle, mais comme obligation de démarche des structures existantes : que donnerait une loi qui affirmerait que rien ne peut être fait dans un quartier sans associer au moins 10 % des habitants ? Une loi qui affirmerait que préfecture et élus doivent organiser régulièrement des réunions publiques sur les sujets concernant les habitants ? Une loi qui obligerait à construire l'interpellation des administrations par les usagers ?

En attendant, proposons quelques principes d'utilité immédiate :

- Le conseil citoyen n'a pas à justifier de sa représentativité, il l'est de par son existence. Les membres du conseil citoyen n'ont pas à justifier de la valeur de leur parole, ils sont habitants du quartier cela suffit.
- Le conseil citoyen n'a pas à construire une stratégie pour peser dans les instances locales, c'est à celles-ci de le prendre en compte à sa juste place.
- Le conseil citoyen et ses membres n'ont pas à apprendre le jargon et les rouages administratifs, c'est à ceux-ci de prendre en compte l'expression des habitants.
- Les membres du conseil citoyen doivent être régulièrement renouvelés, seule garantie de ne pas créer une nouvelle strate de décideurs.

Dès lors, la tâche principale à mener aujourd'hui n'est sans doute pas de former les membres des conseils citoyens, mais de mettre en place à tous les échelons des structures participants à la politique de la ville, des dispositifs pour susciter, accueillir et prendre en compte la parole des habitants. Avec ou sans conseil citoyen.

■ Bruno Bourgarel

Murmures à la jeunesse

“Tenter, braver, persister, persévérer, être fidèle à soi-même, prendre corps à corps le destin, étonner la catastrophe par le peu de peur qu’elle nous fait, tantôt affronter la puissance injuste, tantôt insulter la victoire ivre, tenir bon, tenir tête ; voilà l’exemple dont les peuples ont besoin, et la lumière qui les électrise.”

VICTOR HUGO, LES MISÉRABLES (3^e LIVRE)

Génération ? *“Chaque génération doit, dans une relative opacité, découvrir sa mission, l’accomplir ou la trahir”*, assenait Frantz Fanon, dans une époque où les damnés de la terre inspiraient réflexions, joutes et engagements.

Les analyses et conseils d’adultes n’ont jamais constitué un bréviaire. Fort heureusement, car dégager la route ne signifie pas la tracer.

C’est néanmoins un devoir que d’éclairer l’époque, appréhender ses enjeux, dévoiler les contours de ses crevasses afin de livrer un planisphère intelligible sur lequel la génération suivante aiguisera ses choix.

C’est à nous de dire ce que le monde du temps présent recèle de plus périlleux.[...] Pourtant...

Nos mots d’adultes sont de bien pauvres mots. Si binaires, si sommaires. Si pauvres et figés ! Ils crachotent, hésitent, ressassent, radotent et, finalement, ne s’adressent qu’à nous-mêmes. Qu’endiguent-ils de l’ouragan qui nous submerge, bien résolu à nous anéantir ?

Impossible que nous soyons innocents de l’état du monde, des inégalités, des prédatrices qui perdurent, du détournement des richesses, des connivences en corruption, de l’oppression des femmes, de la persistance des maladies de la misère, des faibles progrès en éducation, de la prolifération des armes, de la dégradation de paysages, de la confiscation de territoires, des déprédations sur des lieux de vie. Nous ne portons pas le poids du monde sur nos épaules, mais nous ne pouvons nous exonérer des effets de nos choix géopolitiques, des sources contestables de certains de nos comforts, de nos défaillances de solidarité.

“Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu’elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse”, affirmait Albert Camus déjà en 1957 dans son discours de prix Nobel.[...]

Elle a déjà bien du mal, la République, à être mieux qu'une incantation, plus qu'un totem, à se décliner sur tous les territoires, dans le quotidien, l'ordinaire et même l'extraordinaire de chaque citoyen. Elle est bien oublieuse des promesses de sa devise, distraite par ces habits neufs et sublimes qui la font planer au-dessus des violences économiques, des antagonismes sociaux, des différends politiques, des opacités culturelles.

Elle est devenue moins habile à inclure, plus agile à égarer. Elle a perdu du lustre que lui assurait l'ascenseur social. Elle n'enfièvre plus guère les rêves, n'attise plus les espérances, avouées ou secrètes.

[...]

Les injustices insupportables sont celles qui émanent des inégalités d'accès à l'éducation, aux soins, à l'emploi, à la culture, au droit, à la mobilité, aux responsabilités, celles qui poussent sur les désordres d'une solidarité défaillante et d'une inéquitable répartition des sacrifices et des richesses. Ces injustices doivent être combattues sans répit. Nul ne se trouve, du fait de ces combats, déchargé des obligations prométhéennes qui lui incombent.

[...]

Nul ne saurait vous dire que l'univers dans lequel vous passerez de longues années finira, de lui-même, par devenir paisible. Il continuera de se défaire. Plus longtemps que la paix, ont dominé la force, la violence, le vacarme. Plus couramment, le monde gronde, sourd, mugit. Il se calme plutôt sur de courtes périodes. La tâche qui vous incombe est rude.

Ne vaut-il pas mieux alors un cri et une crise plutôt qu'un long et lent étiolement ? Je ne suis sûre de rien, sauf de ne jamais trouver la paix si je m'avisais de bâillonner ma conscience.

René Char conseille : *“Signe ce que tu éclaires, non ce que tu assombris.”* Voilà, je signe. Je prétends, là, éclairer. Non par la Vérité, car je ne sais si elle est majuscule et singulière. Mais par la cohérence et la fidélité à moi-même, à mes engagements, à ma vie, à ceux qui croient en moi. C'est la seule légitimité qui m'autorise à m'adresser à vous, jeunes gens, jeunes filles, en aînée responsable et avec tendresse.

■ **Christiane Taubira**

“Murmures à la jeunesse” [Extraits].



Malraux contre l'éducation ou contre l'Éducation nationale ?

Brève généalogie d'une occasion manquée

En ces temps d'interrogations concernant l'éducation populaire, il ne nous a paru pas inutile de revenir sur une vieille polémique concernant André Malraux et ses positions lors de la création du Ministère de la Culture. Voilà donc un éclairage qui permet une vision plus accommodée des relations entre culture et éducation dont l'éducation populaire a pu pâtir.

Quelle est la part stratégique des raisons avancées par Malraux quand il insiste sur la profonde différence qu'il y aurait entre son ministère et l'Éducation nationale ? [...] Sa théorie du choc esthétique est connue. Elle repose



par JEAN-MIGUEL PIRE
directeur-adjoint de
HISTARA (EPHE)

Communication
prononcée lors du
colloque
*"Malraux, l'art, le sacré.
Actualités du Musée
imaginaire"* à l'INHA,
les 31 mars et 1^{er} avril
2016 [Extraits].

sur l'idée que l'art détient un message seulement accessible par le dialogue direct, la rencontre, la *présence* avec l'œuvre. Cette théorie semble donc postuler que la connaissance sur l'art n'est pas nécessaire et qu'elle peut même faire écran à l'expérience esthétique en sa radicalité. Dans la geste malrucienne, la création d'un ministère dédié permettait donc de concentrer l'effort de l'État pour favoriser cette relation directe du public avec les œuvres. C'est ainsi que le nouveau ministère se voit dédié à l'amour de l'art et se distingue d'un ministère consacré au savoir sur l'art. Le mot le plus explicite de Malraux dans ce registre est, à juste titre, universellement célèbre, tant il est inédit dans l'histoire politique et administrative, surtout prononcé à l'Assemblée nationale : *"la connaissance est à l'école et à l'université, et l'amour est à nous"*. Mais s'agit-il ici d'une simple répartition des tâches ? Cela reviendrait à dire que l'amour et la connaissance sont deux ordres absolument distincts. Pourtant, est-ce que l'amour ne peut susciter le désir de connaître ?

À cet égard, la première priorité était sans aucun doute de se distinguer de l'Éducation nationale : un ministère massif, légitime, ancien, intrinsèquement lié à la fondation de la République et à sa mission civilisatrice. Malraux éprouve d'autant moins de difficulté à opérer cette distinction que l'Éducation nationale, ses méthodes et son univers, lui sont profondément étrangers. Autodidacte lui-même, il n'a que peu d'expérience personnelle des mondes scolaires et universitaires. Sur le plan politique, il nourrit même à leur égard une vive méfiance. André Holleaux, son directeur de cabinet entre 1962 et 1965, offre sur ce chapitre un témoignage d'une limpidité assez rare, tant la question est délicate et sensible. Malraux, écrit-il, *"redoutait l'espèce de puissance à la fois massive et secrète du ministère de l'Éducation nationale, il craignait le rôle de la Ligue de l'Enseignement ainsi que tout ce qui pouvait être, de près ou de loin, proche de la maçonnerie [...] Un discours de Malraux en 1959 fit l'effet d'une bombe auprès des organisations de jeunesse et d'éducation populaire : elles y ont vu une menace contre la République. Elles se constituèrent en une association, le GEROJEP (Groupement d'études et de rencontre des organisations de jeunesse et d'éducation populaire – qui deviendra le CNAJEP en 1968) pour la défendre : Malraux [...] n'avait qu'une estime relative à l'égard des personnels de l'Éducation populaire. Il était compréhensible que l'artiste, en lui, préférât d'éminents créateurs à de modestes formateurs. Dans les réunions, discussions, entretiens, ces nuances étaient perçues par les conseillers techniques et pédagogiques : ils redoutaient un éventuel transfert à la tutelle de la culture."*

Dans la première conférence qu'il donne en qualité de ministre des Affaires culturelles, Malraux déclare sans ambages : *"Si la IV^e République, dans le domaine culturel, s'est montrée si hésitante, cela tient en grande partie à*

la subordination des Affaires culturelles à l'Éducation nationale.”. *Subordination*, le terme est radical et il dit sans ambiguïté le désir d'émancipation que Malraux forme pour son ministère. Ce désir sera suffisamment puissant pour faire capoter l'une des grandes possibilités de collaboration esquissée avec la rue de Grenelle. Il s'agit du chantier de l'éducation populaire. Une répartition de la tutelle des associations d'éducation populaire est effectuée, dès 1959, entre le nouveau ministère et l'administration Jeunesse et Sports. Il s'agit d'établir une grille qui singularise les associations ayant une activité artistique. Mais la difficulté de faire correspondre cette grille à la réalité conduit vite à l'échec, après seulement quatre années, en 1963.

L'ambition éducative de Malraux

Comment Malraux envisage-t-il la relation de la culture avec la connaissance ? Les considère-t-il déliés par une altérité radicale ? Il s'agit naturellement ici d'une question majeure car elle commande l'ensemble de l'édifice malrucien, tant conceptuel que politique. Dans le premier de ces deux registres, un important travail intellectuel, principalement accompli par Gaëtan Picon, va précéder l'élaboration du discours politique. *“Qu'appelons-nous ‘culture’ ?”* demande Malraux dans un discours qu'il prononce en 1952. *“Pas le raffinement, [...] Pas un ensemble de connaissances. Mais prenons garde : certains éléments de connaissances en font certainement partie.”* Et plus loin, *“La culture nous apparaît donc d'abord comme la connaissance de ce qui a fait l'homme autre chose qu'un accident de l'univers”*.

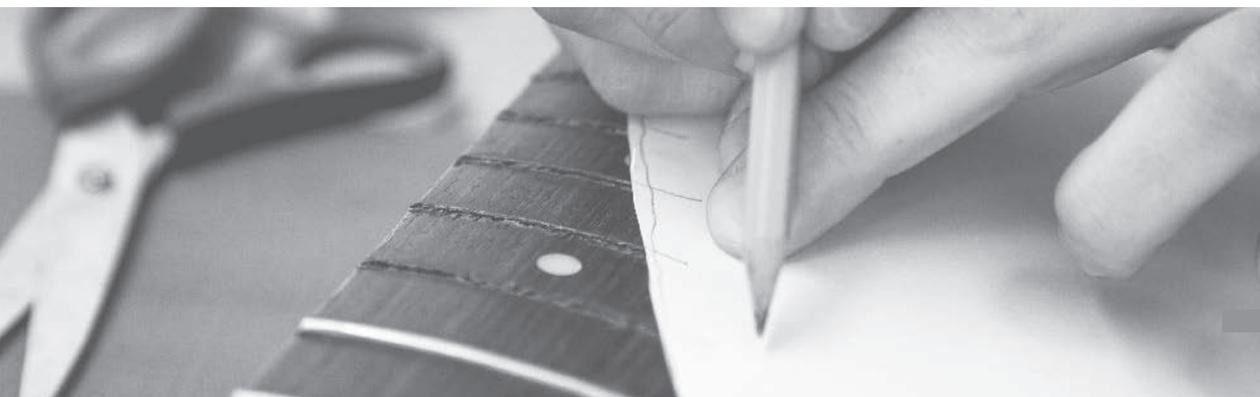
Dans une conférence prononcée à Béthune en 1960, Gaëtan Picon, déclare : *“la culture n'est pas un divertissement : elle est ce qui exige de l'esprit la plus forte contention ; elle est le sérieux et la noblesse de l'esprit”*. Six ans plus tard, à Amiens, il dit : *“Maison de jeunes, éducation populaire, Universités : il s'agit toujours d'enseignement. Dans les maisons de la culture, il s'agit d'une manifestation, d'une cérémonie.”* Pour Malraux et Picon, si la culture n'est pas un enseignement, elle n'est pas non plus un divertissement. Elle est une occasion pour la conscience de se déployer et de s'élever en mobilisant non pas moins, mais peut être davantage, de facultés que celles que sollicitent l'école et l'université. Il n'y a pas la connaissance d'un côté et la récréation de l'autre. Toutefois, il y a peut-être une autre voie pour une autre façon de transmettre et d'acquérir les connaissances artistiques.

Ne faut-il pas voir ici, moins un rejet de l'éducation en elle-même que la tentative de proposer une alternative au genre d'éducation qui règne à l'école ? Pour Malraux, *“L'homme n'est pas soumis à son héritage, c'est son héritage qui lui est soumis [...] L'héritage ne se transmet pas, il se conquiert. Mais il se conquiert lentement, imprévisiblement”*. Si l'héritage ne se transmet pas, il fait donc tout de même l'objet d'une acquisition. La *conquête* évoque chez Malraux la prise de conscience individuelle, le caractère actif de cette

acquisition. Il s'agit de *"transformer le destin en conscience"*, c'est-à-dire placer l'individu en position d'acteur dans la construction de sa culture, conjurer les *"fatalités biologiques, économiques, sociales, psychologiques"* qui le contraignent à la passivité devant l'héritage et entravent son émancipation. En somme, il faut *"non pas changer un inventaire en un autre inventaire, mais étendre jusqu'aux limites des connaissances humaines la matière dans laquelle l'homme puise pour devenir davantage un homme, la possibilité infinie des réponses à ces questions vitales."*

Comment une telle démarche pourrait-elle s'accomplir dans le cadre d'une éducation nationale construite, selon Malraux et Picon, sur la transmission passive d'un héritage refroidi par la raison cartésienne ? [...] Comme Picon le résume : *"Pour participer à la vie, il faut être vivant : on n'enseigne pas à être vivant. [...] les universités sont des lieux où l'on enseigne l'image achevée des cultures passées [...] le passé enseigné est transmis tout jugé à ceux qui l'enseignent. [...] Notre devoir [...] est de mettre un terme à l'aliénation de l'individu par rapport à la culture du présent et du passé"*. L'homme vivant est celui qui se montre capable d'interroger les œuvres et non celui qui se contente d'accumuler les connaissances. Comme Malraux l'affirme dès 1936, l'art doit *"donner conscience aux êtres de la grandeur ou de la dignité qu'ils ignorent en eux. [...] ce qui compte, c'est que ce fait nouveau est la condition même de la transmission de notre héritage culturel qui, par cette transmission même, change de nature"*. Vouloir donner conscience de la grandeur et de la dignité, en effet, cela change la nature de la transmission de l'héritage culturel. Nullement renonciation à l'héritage mais bouleversement dans le moyen d'en assurer l'acquisition aux contemporains.

■ Jean-Miguel Pire



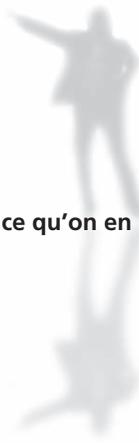
L'importance des travaux de Christian Maurel et son de dernier ouvrage "*Éducation populaire et questions de société, Les dimensions culturelles du changement social*" Édilivre 2017, nous ont paru mériter plus qu'un simple compte-rendu. Il donne matière à réflexion, voire à controverse. En tout cas à un échange qui mériterait d'être poursuivi, car c'est aussi ce *travail intellectuel* qui peut contribuer à une *désaliénation des élites*.

Yves Guerre* fait ici, comme il l'avait fait avec la thèse d'Alexia Morvan**, le premier pas.

Il resterait encore beaucoup à débattre concernant la *culture*, les *artistes*, la *puissance d'agir* et leur place et plus généralement celle des intellectuels *en résidence au milieu du peuple*.

Voyons voir.

ce qu'on en pense



Au milieu du gué

Condorcet : "*l'instruction doit être universelle, c'est-à-dire s'étendre à tous les citoyens... Elle doit, dans ses divers degrés, embrasser le système entier des connaissances humaines et assurer aux hommes de tous les âges de la vie, la facilité de conserver leurs connaissances, ou d'en acquérir de nouvelles*".

Christian Maurel poursuit avec ce nouvel écrit, la longue tâche qu'il s'est fixée après Luc Carton, de promouvoir une éducation populaire qui soit un "*travail de la culture dans la transformation sociale et de ce fait, politique*". Qu'est-ce à dire ?

Sociologue, il détient incontestablement une grande culture et une belle et longue cohabitation avec *l'éducation populaire* dont il apparaît aujourd'hui pour beaucoup, un *spécialiste*.

Au-delà d'une position qui est maintenant globalement partagée par un nombre de plus en plus important de praticiens et de *chercheurs* quant au diagnostic concernant tant les tentatives de récupération ou d'instrumentalisation de ce qui n'est devenu le plus souvent qu'une position lexicale, et d'un accord de principe tellement partagé qu'il n'a plus qu'une signification floue –émancipation, conscientisation, subjectivation– il insiste à juste titre sur ce qu'il nomme "*un affaiblissement de l'imaginaire social et politique*" hérité des Lumières et de la Révolution Française, prolongé par la Commune de Paris, puis par le Front populaire et la Résistance sur lequel s'est construite notre modernité dite de *progrès* [on n'ose plus dire *de gauche* ce terme étant effectivement dévalué en ces temps *liquides*].



YVES GUERRE
est le conseiller
artistique du réseau
Arc-en-Ciel Théâtre

C'est ainsi qu'il se demande si *"L'éducation populaire n'est pas aujourd'hui confrontée à un choix ? Soit celui de participer à la réparation d'un imaginaire social affaibli et qui, dans ses formes actuelles et dans les institutions qu'il a produites, a vraisemblablement fait son temps (nous pensons en particulier à nos institutions républicaines) ; soit de contribuer, dans un patient travail quotidien et avec les organisations sociales et collectives émergentes, à construire un nouvel imaginaire social porteur de valeurs et de pratiques de conscientisation, d'émancipation, de coopération, de solidarité, d'institution de communs inaliénables, de mise en œuvre d'une démocratie radicale dans laquelle la liberté de proposer et d'entreprendre ne serait plus génératrice d'inégalités"*. Et encore *"Aujourd'hui, ce n'est pas seulement la critique du libéralisme économique qui importe ; il s'agit vraiment d'inventer, de réfléchir aux techniques qui permettraient de mettre en œuvre d'autres façons de vivre et de travailler"*

Il en conclut donc qu'il est nécessaire de promouvoir *"une éducation populaire orientée vers la conscientisation, l'émancipation, l'augmentation de la puissance individuelle et collective d'agir, la transformation de soi et des rapports sociopolitiques"*.

Arrêtons-nous un instant sur ce terme de *conscientisation* : *"Substituer enfin l'ambition d'éclairer les hommes à celle de les dominer"* dixit Condorcet toujours régulièrement bien qu'abusivement annexé à la naissance de l'éducation populaire même s'il s'agit là en réalité d'un détournement, ou encore *"Ce qui manque le plus à l'ouvrier, c'est la science de son malheur"* comme le proclamait Fernand Pelloutier fondateur entre autres des Bourses du travail.

Il existe donc une *mission d'instruire* – c'est nous qui soulignons les termes – et ainsi l'on comprend bien pourquoi on a pensé à une certaine époque que celles de l'instituteur *"ne s'arrêtent pas à enseigner. [mais] s'étendent à des pratiques et des activités qui seront bien plus tard celles de l'éducation populaire"*. Il cite alors Irène Peirera, sociologue et philosophe libertaire engagée, pour qui *"les exploités ne semblent pas avoir conscience de leur propre exploitation et il semble alors nécessaire qu'ils rompent avec leur conscience immédiate. Mais comment parvenir à cette rupture ?"*. Là est la question difficile à laquelle les *éducateurs populaires* – terme ambigu entre tous – ont de la difficulté à trouver une issue. Même si le programme qui leur est proposé consiste dans *"l'écoute, l'accueil de la parole de l'autre, l'accompagnement, la mise en perspective, l'apport de techniques chaque fois qu'il y a réalisation de supports et d'œuvres, la facilitation du regard critique sur ce qui a été fait et sur ce qu'il serait bon de faire à l'avenir"*, force est de constater qu'il avance doucement. Même si on *"ne doit pas opposer deux formes d'éducation populaire – l'organique [liée aux mouvements sociaux] et la propédeutique [conscientisante] – mais, au contraire, créer les conditions de leur rencontre, de leur coopération, voire, de leur alliance"*, il reste

que la seconde tient toujours le haut du pavé : une partie du *peuple* garde pour mission d'éduquer l'autre partie, privée d'accès à *la culture*, dont il est toujours nécessaire de contribuer à la sortie de l'aliénation. On comprend bien que pour cette dernière, il est toujours, depuis des lustres, nécessaire de *"s'émanciper, [c'est-à-dire de] sortir aussi modestement que cela soit (une première prise de parole en public pour celui qui n'a encore jamais osé, une première pétition que l'on signe...)* de la place qui nous a été assignée par les rapports sociaux, le genre, l'âge, le handicap, la maladie, les accidents de la vie et quelques fois notre culture d'origine". Mais de quelle culture s'agit-il dans "travail de la culture" ? Ici elle "sera alors traitée comme un héritage, comme un patrimoine dont le peuple et la classe ouvrière doivent bénéficier, en assurer en quelque sorte la préservation face à une bourgeoisie jugée très souvent décadente et incapable de s'opposer à la menace des fascistes brûleurs de livres. Et même si l'on déclare que "le paternalisme est aussi hais-sable dans le domaine culturel que dans le domaine social et économique" et politique ajouterions-nous, il n'en reste pas moins que l'on ne sort pas d'une conception *surplombante* où les uns savent toujours plus et mieux que les autres. Car cette "conscientisation n'est réelle que parce qu'elle aboutit à une lecture juste de la réalité sociale" – c'est nous qui soulignons.



"Juste" avons-nous bien lu ?

Donc aider le peuple à sortir de ce que Michel Foucault appelle les *savoirs assujettis*, c'est-à-dire les savoirs dont les personnes [nous tous ?] "sont porteuses sans même s'en rendre compte". Autrement dit, "le sujet, et plus largement la société, n'accèdent à un statut de sujets auteurs de leur histoire qu'en se donnant, comme objet de travail, ce qui les aliène". Pour sortir de cette aliénation qui n'est classiquement rien d'autre qu'un aveuglement, un non-savoir parce que non juste ? La fraction du peuple la plus à plaindre n'a donc pas même conscience de sa condition et heureusement pour elle qu'il y a des *éducateurs* pour se mettre à son service et lui ouvrir les yeux ! Une *avant-garde* – qui généralement ne partage pas les mêmes conditions de vie, ni de savoirs ?

Là est sans doute le gué à franchir. Car pourquoi s'arrêter en chemin et ne pas poursuivre jusqu'au bout l'audace du raisonnement pour essayer de *sortir* de ce système qui persiste à hiérarchiser les *savoirs* et faire l'hypothèse, pas plus idiote qu'une autre, que nous savons tous ce que nous sommes, ce qui nous arrive, quelle est notre place, même si ce savoir reste pour nous tous à l'état de puissance refoulée pour des raisons qui tiennent à la peur, la honte, ou plus simplement la fatigue de devoir toujours avoir à prouver notre compétence face à la domination d'un système de production de la connaissance qui reste entre les mains de ceux qui disposent du *capital culturel* reconnu et juste. Véridique ?



Christian Maurel montre pourtant cette voie quand il souligne la différence entre *pouvoir sur* et le *pouvoir de*, entre *transformer la société* et *transformation sociale*. Car, "comme nous avons tenté de le montrer ailleurs (Éducation populaire et puissance d'agir... p. 31-38), les transformations de société ne conduisent pas mécaniquement à la transformation sociale", qui en bon français signifie que celle-ci est peut-être bloquée par celle-là. À force de vouloir transformer – réformer ? – la société ne s'interdit-on pas d'ouvrir une transformation sociale qui nécessite une radicalité à proprement révolutionnaire. Là est peut-être la profonde raison de notre impuissance. En vérité si *aliénation* il y a, elle ne réside peut-être pas où certains le prétendent, qui constatent la paille sans voir la poutre, mais dans leur propre aveuglement à ne pas comprendre qu'il est absolument nécessaire de mettre en chantier un profond changement dans le mode et les méthodes de production de la connaissance dont nous avons besoin pour devenir ce que nous n'aurions jamais dû cesser d'être : un peuple de dieux.

■ Yves Guerre

* Voir L'ÂGE D'OR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE, le Peuple éducateur, Éditions l'Harmattan et Résonnances n° XXI.

** Voir Résonnances n° XVIII et XIX.



Désaffecter le management

Voilà un point de vue roboratif qui développe bien cet usage du vocabulaire dont nous finissons par ne plus nous rendre compte. Mais il est clair que souvent, nos *maux* viennent des *mots*.



DAMIEN GOUËRY
Animateur et formateur
au Kerfad

Dans certaines associations, nous avons perdu les mots d'éducation populaire. Ce n'est pas un aspect anodin dès l'instant où nous nous servons des mots pour nous définir et lorsque notre langage construit notre pensée.

Alors que devenons-nous lorsque nous retirons le terme d'éducation populaire pour le remplacer par management ? Eh bien nous amenons les individus non plus à se ménager mais bien à les manager. Pour une seule lettre qui change, la différence est profonde, et le sens change beaucoup. Car le management, étymologiquement, veut dire *prendre en main*, là où ménagement provient de *prendre du temps pour soi*. *Émancipation* a une même racine que ces deux termes, et signifie *s'affranchir de l'autorité paternelle*. Par *paternelle*, il faut entendre toutes les formes de dominations, patriarcales ou consubstantielles.

Aussi, dans notre action, choisissons-nous d'apporter de la méthode pour que les individus prennent-ils/eux-mêmes leur émancipation en main (les amenant à regarder et comprendre leur propre méthode), ou bien les managers-nous, choisissant alors de leur donner la bonne direction sans jamais leur laisser la possibilité d'agir par elles/eux-mêmes ?

La logique du management est d'amener des individus à suivre le chemin que le manager indique. Le manager devient un guide, certes parfois rempli de bonnes intentions, et alors ? Ses propres intentions, qu'il se les garde ! Le manager, à l'opposé de l'émancipation, crée de l'aliénation et prive les individus de leurs droits fondamentaux. On me rétorquera que ce n'est pas là l'affaire de tous les managers. Peut-être, cependant tous continuent d'utiliser des pratiques managériales qui sont construites dans le but de promouvoir la productivité de l'entreprise.

Être à l'écoute de ses besoins et agencer ses désirs

Le management repose sur un fonctionnalisme prenant les humains pour les fonctions qui n'auraient que des besoins auxquels il serait facile de répondre pour remettre la machine en route. Et il ne faudrait pas qu'ils commencent à avoir des désirs ! Ce point constitue un aspect essentiel car des associations parlent aujourd'hui en terme de besoin. Or parler de cette manière revient à

nous prendre pour des rouages dénués de désir. Et comment cela se traduit-il dans la réalité ? Devant un problème, il est énoncé en *besoins insatisfaits*, insatisfaction à laquelle il faut remédier.

Pourquoi pas ? Mais tous les problèmes ne sont pas des besoins insatisfaits ! Prenons un exemple : je veux un pantalon rouge pour l'hiver. Viendra-t-on me demander *"mais au fond, c'est quoi ton besoin ?"*. Et si jamais je réponds que c'est pour éviter d'avoir froid, ce qui serait un réel besoin, me dira-t-on : *"ben, tiens, j'en ai un en trop, c'est un pantalon vert, prends-le, comme ça tu n'auras plus froid"*. Eh bien merci ! Mais finalement c'est pas tant un besoin que j'ai à ce moment-là, mais bien un désir, je veux ce pantalon rouge et pas un autre.

Et si je ne peux accéder à mes désirs une fois ou deux, ce n'est pas bien grave, je vais seulement être frustré. Mais si je ne vis que de la frustration, ça crée totalement autre chose, pas loin de la névrose.

Prenons un autre exemple. J'aime une femme, pas n'importe laquelle, une femme bien précise, singulière et unique. Disons qu'elle se nomme Anne. Mais j'ai un problème, Anne n'a pas de sentiment pour moi. Un ami vient me dire : *"Mais finalement, de quoi as-tu besoin ?"*. Après de longues hésitations, ne voyant pas bien où il veut m'emmener, – n'ayant pas de besoin mais un désir –, je lui réponds : *"ben je crois que je voudrais de l'affection, et me sentir aimé"*. Imaginons. Et mon ami de me répondre : *"ben tiens, tu sais que Sophie t'aime ? Elle est venue me le dire quand [...], etc., [...], tu devrais aller la voir, elle répondrait à tes besoins d'affection et d'amour"*. *"Ben oui, chouette j'y avais pas pensé, Anne ou Sophie, de toute façon..."*. On s'imagine que cette dernière réponse ne peut exister. Car, j'ai un désir !



J'ai un désir particulier et qui s'incarne par Anne. Et Deleuze viendra même nous dire¹ que ce n'est pas Anne que je désire, c'est un agencement, c'est un paysage que je désire. C'est Anne avec tout ce qu'elle représente, au moment où je l'ai rencontrée, dans tel et tel paysage. Et la question se pose de la même façon dans une association. Si j'ai envie de mener une action bien déterminée, dans l'agencement avec lequel je la conçois et que l'on vienne me dire *"mais au fond c'est quoi ton besoin ?"*, et qu'on en vienne à transformer mon action en autre chose, en une autre action, et bien je ne suis plus dans mon agencement, je ne poursuis plus mon désir. Je mettrais moins de volonté à la réaliser voire je ne la réaliserais pas du tout.

1 Gilles Deleuze – l'abécédaire – DVD éditions Montparnasse.



Si ça vient juste rogner mon action dans les coins, pourquoi pas ? Mais si ça la dénature entièrement – quand bien même ça répondrait au même besoin – alors ça va me gêner aux entournures et je vais garder les mains dans les poches.

Cette manière de ne parler qu'en terme de besoin m'a souvent dérangé. Je ne voyais pas où cela me grattait mais maintenant j'arrive à y mettre des mots. Cette façon de concevoir les relations et les individus m'a amené à ne plus croire dans l'association dans laquelle j'œuvrais car je ne pouvais plus y avoir de désir, ni y envisager de transformations qui iraient dans le sens de mon agencement. Il me semble qu'en voulant *faire collectif* nous nous heurterons toujours à cette difficulté d'avoir à construire un agencement dans lequel chacun.e peut y voir son désir.

Et, même si l'on pouvait invoquer bien d'autres raisons, c'est bien à cet endroit que la hiérarchie devient un problème.

Cheminons vers nos désirs, les hiérarchies s'affaïsseront

Nous avons tou.te.s entendu cette phrase, dans telle ou telle association, qui fait écho à bien d'autres : *il faut gagner en efficacité* souvent reprise pour mettre en avant le statut de chef et pour le légitimer. On peut aussi entendre parler en terme de réussite. Or, il faut être vigilant à ces deux termes efficacité et réussite. Que cachent-ils ? Il y a à se poser la question de quelle efficacité parle-t-on ? La réussite de quoi et de qui ? Autrement dit, en quels termes parle-t-on ?

Réussite économique ? Réussite financière ? Accomplissement de soi ?

Soit nous parlons de la réussite et de l'efficacité de l'entreprise – ce qui ne veut absolument rien dire, une entreprise n'ayant pas d'intention propre – soit en utilisant le mot *entreprise*, nous désignons le patron, le *chef*, l'actionnaire, le directeur, le conseil d'administration, le fondateur... Alors, sous couvert *d'efficacité et de réussite dans les objectifs*, nous sommes au

travail pour construire l'agencement du chef, c'est-à-dire pour réaliser son désir. Nous concourons tous à cet unique et seul but. Et le management cherche à faire en sorte que votre désir propre soit le même que celui de l'entreprise. Selon Frédéric Lordon¹ si votre désir est en abscisse et celui de l'entreprise, donc du chef, est en ordonnée, le management cherchera à vous faire atteindre l'angle zéro avec celui de l'entreprise. En comprenant cela, nous avons devant nous deux possibilités : prendre la tangente, ou bien prendre la perpendiculaire : c'est-à-dire faire en sorte que notre désir fasse un angle de 90° avec celui du chef. Et ce n'est pas si facile car nous sommes soumis à des affects – des affects financiers, d'amitié, de sens, etc.

Cette question n'est pas simple, d'autant plus que nous sommes inscrits dans des systèmes managériaux d'organisation et de production du travail qui nourrissent nos illusions de réussite, d'efficacité, d'utilité et de technicité. Pour observer cela attardons-nous sur les techniques dont nous usons (et qui nous usent), à l'image de la proposition d'Anne Pezet et Éric Pezet². Plus précisément prenons les rapports que nous entretenons avec nos outils comme signifiants des affects qui nous traversent et de ce que ça raconte des rapports sociaux à l'œuvre dans les organisations.

L'approche par outil dans l'animation

Je ne critique pas les outils en tant que tels : ils peuvent être construits pour avoir une fonction bien particulière, ils peuvent véhiculer une idéologie qui leur est propre ou bien attribuée dans la façon de les transmettre, etc. Ce ne sont pas les outils dont je veux parler ici, mais de l'Approche Par Outil (APO), de la même façon qu'il existe l'Approche Par Compétence (APC)³ dans le champ de l'éducation notamment. Ces deux approches relèvent d'un courant pédagogique techno-centré⁴ c'est-à-dire axé sur la technicité. Par ces approches nous aurions alors de très bons techniciens outillés et compétents mais nullement des animatrices ou des animateurs. Autrement dit, ces approches ne visent pas la maîtrise d'un métier mais uniquement l'acquisition des ressources et postures (outils et savoir-être) nécessaires à la réalisation d'une fonction. L'APO permet de prendre deux raccourcis face à une situation donnée. Premièrement, elle permet d'éviter le chemin de la singularité pour prendre le raccourci de la situation *type*, pré-diagnostiquée et dont nous connaissons déjà les symptômes et les remèdes. Chaque situation

1 Frédéric Lordon – La société des affects : pour un structuralisme des passions, Paris, Éditions du Seuil, coll. L'ordre philosophique, 2013.

2 Anne Pezet, Éric Pezet, La société managériale. Essai sur les nanotechnologies de l'économique et du social., Éditions La ville brûle, 2013.

3 Nico Hirtt, L'approche par compétences : une mystification pédagogique, L'école démocratique, n° 39, septembre 2009.

4 Marguerite Altet, Les pédagogies de l'apprentissage., Puf, Paris, 1997.

serait similaire à toutes autres, ce serait *“toujours les mêmes problèmes dans les organisations, elles ont soit un problème de communication soit un problème de gouvernance”*. Et nous saurions donc qu’il est nécessaire d’agir sur la communication interpersonnelle de l’organisation ou bien sur sa gouvernance, en écartant très rapidement d’autres aspects propres à chaque individu et collectif.

Il faut bien se rendre compte que je présente ici le phénomène par la fin. Le raisonnement n’est pas celui-ci, il faut le prendre dans l’autre sens. Imaginons que j’ai des outils de communication et de gouvernance (CNV, sociocratie, holocratie, PNL, etc.) et que je me retrouve face à une situation donnée. Par ailleurs rappelons-nous ce proverbe japonais *“si mon seul outil est un marteau, alors tous mes problèmes sont des clous”*. J’observe alors cette situation uniquement sous l’angle de la communication et de la gouvernance : le problème est, de fait, de l’ordre de la communication ou de la gouvernance, et j’agis alors avec des outils de communication et de gouvernance, etc. Nous voyons assez clairement apparaître ici tous les biais possibles à cette forme de raisonnement. Par ailleurs c’est un raisonnement qui va à l’encontre de l’idée d’une prise en compte de l’ensemble des aspects d’une situation.

Le second raccourci est celui de la pensée. En effet, l’APO permet d’éviter de penser. Elle amène à appréhender toute situation par la solution, et comme de nombreuses méthodes *centrées solution* l’argument donné est celui du gain de temps et de l’efficacité. Il n’y a plus la nécessité de réfléchir sur la situation à laquelle nous sommes confrontés, et il n’y a pas à se poser de questions, ou sinon seulement celle du *comment* mais surtout pas celle du *pourquoi* : *pourquoi la situation est-elle ainsi ?*. Poser la question du *pourquoi* (en terme de causes comme en terme de sens), c’est commencer à s’écarter de l’approche par outil. On commence alors à regarder la situation autrement, en acceptant qu’elle soit faite de singularité et de complexité. Ce sont les premiers pas pour entamer une nouvelle forme de réflexion et d’action. Et nous ne nous retrouverons pas coincés par un manque d’outil, nous saurons alors comment les trier, les créer et les transformer pour agir, évitant l’étalage de techniques.

L’APO peut être prise comme cause et comme signifiante de la porosité entre le management et l’éducation populaire. Elle nous permet d’observer ce qui nous pousse à une envie toujours plus grande d’acquisition d’outils : nous sommes pris dans des désirs de maîtrise des situations (voire des personnes), dans une recherche d’efficacité, de gain de temps et de réussite. Disons-le nous, nous sommes affectés par les dispositifs managériaux, qu’ils soient le produit de structures sociales ou de nos propres organisations.

Des questionnements issus de pratiques

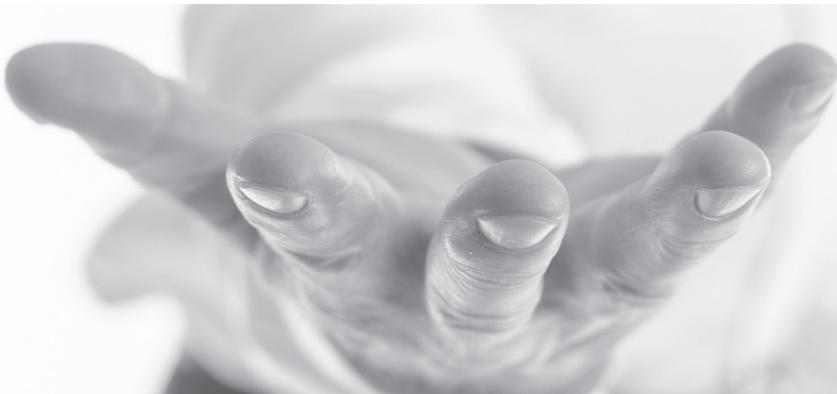
L'éducation populaire est aux antipodes du management et elle se doit d'en faire son ennemi car les sources de l'éducation populaire se situent dans le combat contre les injustices et les aliénations. Elle combat pour l'émancipation des individus. Elle s'est donnée pour méthodes et valeurs la lutte contre toutes formes d'actions et de pensées aliénantes, injustes, liberticides, et banales¹. Or le management et le néo-management (qui se veut libéré, coopératif et participatif) sont tous deux porteurs des idéologies du néolibéralisme, avec les particularités qui lui sont intrinsèques : la soumission, l'aliénation et le contrôle.

Alors...

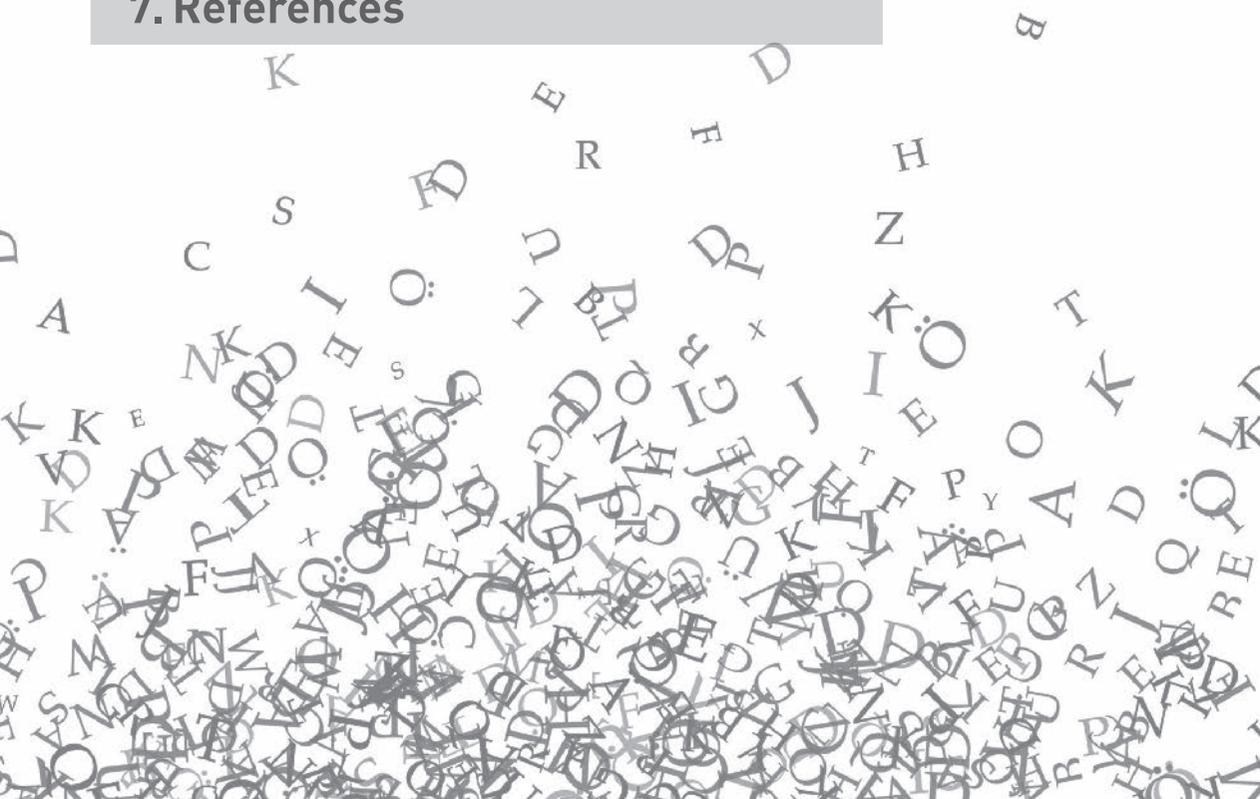
- que reproduisons-nous à notre insu de ce que nous voulons combattre ?
- À quoi participent tels outils et dispositifs que nous utilisons dans nos associations ? (subordination, reporting, projet, etc.)
- Qu'avons-nous d'autre à proposer que de la technicité ?

■ **Damien Gouery**

1 Selon Hannah Arendt, le mal est toujours extrême et banal, alors que ce qui est radical c'est uniquement le bien. – Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem*, Gallimard, 2002.



7. Références



De la politique et de l'éducation populaire

Où en était *l'éducation populaire* à l'orée du XXI^e siècle et qu'est-elle devenue ? Voilà le thème général du livre co dirigé par Francis Lebon et Emmanuel Lescure, suite à un colloque organisé en 2011 et qui vient de paraître.

Mais d'abord, de quoi parle-t-on quand on parle *d'éducation populaire* ? Cette question est loin d'être oiseuse car que ce soit pour retenir ceux et celles qui s'en revendiquent explicitement ou l'analyse des pratiques de celles et ceux qui n'en parlent pas, il faut bien avoir un critère de discernement. Prétendre que ce terme est un mot-valise *fourre-tout* ne peut conduire qu'à la confusion, aux amalgames, et finalement à sa disparition par dissolution. Or ce critère implicite existe bel et bien, fondé sur un *invariant* qui consiste à "*favoriser l'accès au savoir et à la culture comme condition de l'exercice démocratique d'un citoyen réputé capable*". On ne peut guère



trouver mieux pour affirmer la proximité de cette *éducation* avec la *politique* ! Mais au vrai, de quel citoyen *réputé capable* s'agit-il ? Sans doute d'une des figures de l'*honnête homme* bien noté à l'école, travailleur, bon père de famille, républicain, pourquoi pas radical-socialiste et franc maçon, propre sur lui pour tout dire et qui s'adapte sans cesse aux évolutions du monde qui lui sont expliquées comme nécessaires, même et surtout si elles ne lui conviennent pas. On comprend pourquoi, comme l'affirmait si finement Françoise Tétard, sous le double coup de la professionnalisation et de l'économisme qui a instrumentalisé les opérateurs, l'éducation populaire s'est dissoute dans l'animation socio-culturelle à partir des années 1970 à en avoir presque perdu toute notoriété *populaire* et toute opérationnalité politique ?

Références

L'éducation populaire au tournant du XXI^e siècle.

Éditions du croquant 2016.

Sous la direction de Francis Lebon et Emmanuel de Lescure.

C'est pourtant suite à ce constat qu'en 1999 est lancée une *Offre publique de réflexion* concernant l'éducation populaire par Marie-George Buffet, alors ministre de la jeunesse et des sports, aidée par un groupe de militants associatifs et d'agents de l'État. Et c'est en 2008 que se fonde ATTAC, comme *référence à la résistance au néolibéralisme* qui se déclare *urbi et orbi mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action* et à ce titre demandera son adhésion au CNAJEP, adhésion qui sera acceptée non sans doutes et débats, et où il ne siègera jamais à notre connaissance.

Ce n'est pas un hasard si Frédéric Chateigner souligne l'importance symbolique de ces deux événements parmi d'autres, même si et l'un et l'autre ont fini par tourner court.

Comme si quand l'éducation populaire se frotte au politique pour y ouvrir des espaces de débat, d'échanges, de discussion, donc de conflits, il y avait des étincelles !

En effet sortir pour elle du strict champ *éducatif* qui consiste à faire accéder à un capital culturel reconnu comme *valide* parce que dominant, dérange à la fois les tenants associatifs du label historique et les politiques qui voient d'un mauvais œil le *populaire* sortir du strict domaine de l'animation socio-culturelle et de l'agrégation à des savoirs qui tiennent le monde en l'état.

C'est pourquoi est très intéressante son observation concernant la référence à Condorcet qui est plus ou moins importante selon le degré de proximité historique des auteurs avec cette éducation populaire stricto sensu, comme si cette proximité limitait le champ d'investigation des *chercheurs* en occultant tout un pan de la société pour lequel l'éducation populaire ne serait pas pertinente, précisément celui du politique conçu comme propriété du peuple.

On comprend alors comment un certain *œcuménisme* témoigne de la réticence à affronter la question du politique, tant est forte la crainte de devoir *prendre parti* ou encore de voir l'éducatif se dissoudre dans l'exercice de la

citoyenneté, les sujets prétendant exercer leur souveraineté autrement que sur des chiffons de papier.

Pourtant c'est bien là que nous en sommes aujourd'hui. Et l'on pourrait peut-être comprendre pourquoi grimpe cette revendication qualifiée de *populisme* par les bien-pensants et qui n'est autre que celle d'un peuple *populaire* laissé pour compte et lassé des donneurs de leçons quels qu'ils soient, qui prétendent l'émanciper en l'éduquant, le libérer en le conscientisant, mais rarement le tenir pour ce qu'il est en l'écoutant.

Au final ce livre ouvre entre les lignes un horizon pour le présent. Il faudra bien un jour accepter que ce peuple que nous sommes tous ensemble est assez grand pour savoir quoi faire et pourquoi. Que si nous avons besoin d'être *instruits* nous sommes capables de nous *former* tous seuls. Que chacun d'entre nous détient des savoirs égaux et des points de vue qui se valent et qu'il est possible de mettre en tension les uns avec les autres pour parvenir à un consentement collectif à la vie ensemble. Voilà où est la démocratie. Voilà ce qu'est l'éducation populaire qui n'est décidément pas celle de Condorcet.

Au contraire de ce que je l'écrivais en 2014 dans "*Vers l'âge d'or de l'éducation populaire*", il est peut-être nécessaire d'écrire beaucoup de livres pour comprendre cette chose si simple : "*personne ne peut faire à notre place, notre bonheur*".

■ Yves Guerre



RÉFÉRENCES



LINDA DORFERS

Comédienne,

Metteur en scène,

Compagnie des Nuits
partagées

Références

Désir et beauté en islam

Malek CHEBEL,
CNRS Éditions, 2016

Désir et beauté en Islam

Malek Chebel, anthropologue des religions, publie cet essai en janvier 2016. Il n'y a à cela aucun hasard puisque l'auteur annonce clairement ce devoir d'interroger l'Islam au sujet du désir dans le contexte actuel, des attentats et d'un retour aux valeurs de la République. Il se propose pour cela de mettre en examen les fondements du Coran et la tension à laquelle celui-ci se trouve régulièrement confronté par les thèmes de la modernité, non-prévu à l'origine des Écritures Saintes.

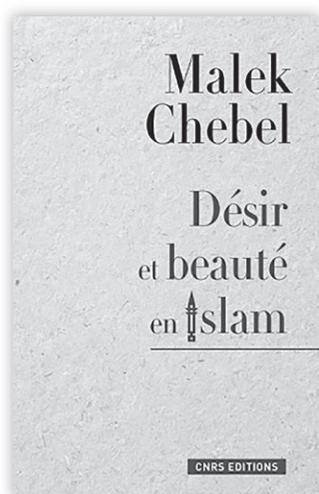
Pour mener à bien cette recherche, il se base sur une observation attentive et bienveillante des rites et pratiques admises collectivement pour éloigner la mort, transformant ainsi la mortification individuelle en transmutation collective.

Ce qui confirme cette sensation depuis longtemps éprouvée par bon nombre d'entre nous : en terre d'Islam, l'individu doit se soumettre au collectif afin d'atteindre le Paradis Céleste réservé à un petit nombre de vertueux.

Partant de l'idée que l'Islam codifie le corps et la sexualité à travers une morale spécifique comprenant la rétention et l'interdit, Chebel cherche clairement à dépasser le consensus partagé pour chercher la part instable du jugement, puisque selon lui, l'inquiétude semble la seule garantie d'une dimension rationnelle nécessaire à toute recherche.

À travers un examen minutieux de différents rituels de choix de la culture arabe (la calligraphie, le tatouage, l'hystérie corporelle, la beauté, les pierres précieuses, le jardin paradisiaque et les Vierges du paradis appelées *Houris*), l'auteur tente à analyser une contradiction fondamentale : l'invention d'un paradis terrestre par la communauté musulmane pour éloigner la mort et anticiper le paradis céleste réservé aux seuls Élus et le refoulement de ce paradis terrestre par les croyants qui le tiennent pour iconoclaste et hérétique. Chebel s'attache par la même voie à prouver l'importance que jouerait le beau dans la capacité humaine à transformer notre existence.

Au passage plusieurs constats émergent¹ : l'esthétique consisterait en un détachement des mortels de l'Être créateur pour monter au



1 Il s'agit ici d'un choix totalement arbitraire de ma part.

plus haut dans la Foi ; l'Islam traditionaliste condamnerait toute intervention humaine sur le corps comme une tare congénitale et souillure à l'œuvre de Dieu ; si le nu féminin fait autant peur au monde arabe, c'est que derrière lui se cacherait le danger de castration puisque, comme dans beaucoup de cultures anciennes, les contes et mythes du vagin édenté seraient très présents et permettraient ainsi la naissance du mythe de la Vierge qui se re-virginiserait après chaque rapport ; en terre d'Islam la Beauté serait une manière de se rapprocher dans la quête effrénée de Dieu, mais aussi une récompense et un avant-goût anticipé du Paradis Céleste qui rendrait de fait coupable l'Élu. Ainsi plus une femme est belle, plus il faut la voiler étant donné que la femme dans son entièreté est érotisée et par conséquent tabou ; le paradis céleste légitimerait toutes les transgressions terrestres sans n'en résoudre aucune. Dans ce sens Malek Chebel questionne la virginité de la Hourri comme entité non-jouissante par laquelle le monde arabe se débarasserait de la femme sexuée au profit d'une figure irréaliste et produirait ainsi des êtres musulmans plus aptes à investir des rêves et extases qu'une responsabilité concrète et dérangeante. Et selon l'auteur, cette hypothèse serait également applicable au monde du travail, de la guerre et de la religion.

Ce qui nous amène à la conclusion : l'essai de Malek Chebel dénonce la manœuvre idéologique d'une société islamique à la mixité inexistante qui chercherait à abolir le meilleur de l'Homme, l'Amour (de Soi et d'Autrui) pour ne pas avoir à le partager et pour conserver la maîtrise du dogme et de ses garants. La beauté décriée, aux origines diaboliques, pourrait s'avérer pourtant bien utile dans l'idée d'une transcendance à une époque où les louanges d'un paradis céleste inaccessible serviraient avant tout à masquer la peur de l'ici et maintenant. Chebel plaide pour l'aspiration de l'être humain au bonheur immédiat qu'il voit comme seule prémisse d'un bonheur durable en opposition à l'enfièvrement collectif résultat d'un désir qui serait *prière du corps* et amènerait à l'intranquillité. Et la liberté ainsi que la remise en question des dogmes seraient des conditions indispensables à ce bonheur s'il cherche à se situer dans une recherche de vérité.

■ Linda Dorfers

Partenaires



Ils ont trempé le doigt dans la confiture

Christian BÉLISSON

Est membre du bureau national du Syndicat de l'éducation populaire où il est chargé de la Fonction Publique Territoriale. Il est Conseiller Jeunesse et Éducation populaire. Il a publié, aux éditions L'Harmattan : "Évaluation, formation et systèmes de référence implicites : un référentiel, pour quoi faire ?".

Véronique BORDES

Professeure des Universités en Sciences de l'Éducation, Université Toulouse Jean Jaurès, Unité mixte de Recherche Éducation Formation Travail savoirs cherche à comprendre de l'intérieur la prise en charge de la jeunesse, la mise en œuvre des politiques en direction de l'enfance et de la jeunesse, et les processus de socialisation à l'œuvre dans les espaces d'éducation hors de l'école. Elle développe une approche socio ethnographique qui l'amène à observer les terrains de recherche qu'elle étudie. Elle utilise le courant de pensée de l'interactionnisme.

Bruno BOURGAREL

Comédien-intervenant. Délégué aux formations à Arc-en-ciel Théâtre.

CNAJEP

Association loi 1901, le CNAJEP [Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire] est né en 1968 suite à la volonté de mouvements appartenant à des horizons et à des secteurs d'activité très divers, de se rencontrer pour

créer un espace de dialogue, de concertation et de représentation auprès des Pouvoirs Publics sur les questions concernant la Jeunesse et l'Éducation Populaire.

Linda DORFERS

Comédienne, Metteur en scène, Compagnie des Nuits partagées.

Jean-Benoît DUJOL

A été nommé directeur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative et délégué interministériel à la Jeunesse, lors du conseil des ministres du mercredi 28 mai 2014.

Damien GOUÉRY

Animateur et formateur au Kerfad [réseau des Crefad] il intervient auprès des futurs animateurs et travailleurs sociaux en mêlant les approches pédagogiques. Il mène un travail de recherche sur l'usage et l'histoire des outils d'éducation populaire.

Yves GUERRE

Est engagé dans les questions de société grâce au Théâtre Institutionnel qu'il pratique depuis près de 40 ans. Il a théorisé et raconté ce parcours dans ses écrits publiés chez l'Harmattan.

Jean-Miguel Pire

Directeur-adjoint de HISTARA EA 7347. Histoire de l'art, des représentations et de l'administration dans l'Europe moderne et contemporaine.

Fransez POISSON

Est doctorant en science politique, rattaché à la Chaire de recherche

sur la jeunesse de l'école des hautes études en Santé publique et à l'école nationale d'administration publique du Québec. Ses recherches portent sur l'implication collective des adolescents. Il a publié avec E. Porte : "Juniors associations : la participation au prisme de la mixité", Jeunesses Études et Synthèses, 2015, n°30, INJEP.

Christiane TAUBIRA

Commence sa carrière politique comme militante indépendantiste. Garde des Sceaux, ministre de la justice, elle défend au Parlement le projet de loi ouvrant le mariage aux personnes de même sexe. Elle se désolidarise du gouvernement lors du projet de loi Déchéance de nationalité.

Marie TRELLU-CANE

Diplômée de l'ESSEC et plus récemment de la Harvard Kennedy School, est la Présidente cofondatrice d'Unis-Cité, l'organisation pionnière du Service Civique des Jeunes en France. Elle a très fortement contribué au lancement du Service Civique français en mars 2010, dont les contours se fondent sur son expérience. Elle contribue à l'élaboration de politiques publiques en matière de volontariat, d'emploi et jeunesse, notamment auprès des Organisations des Nations Unies en Afrique francophone.

Stéphane TRIQUENAU

*Comédien-intervenant responsable de projet à Arc-en-ciel Théâtre **Poitou-Charentes.***

Prochain numéro

N° XXV

ÉDUCATION & POPULAIRE éducation populaire

Le travail de refonte de RÉSONNANCES est engagé.

Un nouveau Comité de Rédaction doit être mis en place qui s'appuiera sur un Réseau de correspondants qui alimenteront et diffuseront la revue.

Tel est en tout cas aujourd'hui, le projet discuté entre plusieurs partenaires.

Mais le financement de ce projet reste problématique, comme celui des organisations et associations qui le soutiennent.

Nul ne sait si, dans le proche ou lointain avenir, se poursuivra le choix d'une disparition de l'État collectif dans le soutien à un travail qui consiste à tenir fermement les liens sociaux seuls gages réels d'un vrai engagement contre les aventures.

Le dogme libéral bat son plein, au point que les citoyens ne savent plus où est le Nord, ni même s'il reste une direction à prendre. Cela serait une raison de plus pour que RÉSONNANCES perde. Mais allez avoir ce quoi demain sera fait.



NUMÉROS DÉJÀ PARUS

Éducation populaire
& **politique**

N° XVII - Janvier 2011

Éducation populaire
& **formation**

N° XVIII - Janvier 2012

Éducation populaire
& **alternative démocratique**

N° XIX - Octobre 2012

Éducation populaire
& **développement durable**

N° XX - Décembre 2013

Éducation populaire
& **travail**

N° XXI - Juin 2014

Éducation populaire
& **politique de la ville**

N° XXII - Février 2015

Éducation populaire
& **travail social**

N° XXIII - Juin 2016

Éducation populaire
& **politiques jeunesse**

N° XXIV - Juin 2017



Le site

www.resonanceseducpop.org
est à votre disposition.

Il vous propose un panorama complet de la revue et de sa lettre, la possibilité de les consulter en ligne, de proposer des contributions ou des remarques, d'entrer en lien avec les auteurs et les organisations qui la soutiennent et bien sûr de l'acheter via internet.

C'est une nouvelle étape dans le développement d'un outil qui se propose d'être au service d'un renouvellement de ce magnifique projet de culture qu'a été et que doit rester l'Éducation populaire.

Résonnances

ÉDUCATION & POPULAIRE politiques jeunesse

On sait bien que le *“collage jeunesse éducation populaire”* est purement circonstanciel et n'est que le résultat d'une lutte de pouvoir politicienne.

On a aussi entendu dire que la jeunesse était une priorité des politiques publiques.

On sait enfin que la succession des générations ne va jamais de soi et ne s'opère que dans la tension, voire l'affrontement.

Qu'en est-il aujourd'hui de la transmission des valeurs d'une culture qui semble partir à vau-l'eau ?

Et d'ailleurs de quelles valeurs parle-t-on ?

Et de quelle transmission, de qui vers qui ?

Reste-t-il une chance pour que la jeunesse soit encore notre avenir ?

S'il est bien un domaine où l'éducation populaire envisagée comme égalité des intelligences doit être non seulement affirmée mais respectée, c'est sans aucun doute celui de la relation entre générations.



Arc on Ciel Théâtre

1 rue Sainte-Lucie - 75015 Paris
03 44 39 88 28
www.arcenciel.theatre-forum.org

10 €

